

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

1883

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABRONNÉS
par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

SÈME ANNÉE.—No 8.

OTTAWA

1er Aout 1883.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN

PAYABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—Extraits d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

RAPPORTS et LETTRES éducatives sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

Exposé et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays; Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé; *Études des Mœurs et des Monuments*, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'Étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger. et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'Intempérance et du Luxe, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-proprétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Annonces nouvelles

Chromos de Choix

On peut se procurer aux bureaux de l'Album des Familles quelques séries de magnifiques Chromos que nous venons de distribuer comme Prime à nos abonnés, aux prix qui suivent, savoir :

Le Christ ressuscité apparaissant à Marie-Madeleine, magnifique chromos de 20 pouces sur 28.—Prix : \$1.00.

Le Songe de la Miséricorde.—C'est un ange qui apparaît, portant la couronne d'immortalité à une âme repentante. Même format que ci-dessus.—Prix : 75 centins.

Le Jardin d'Hiver.—Scène délicieuse d'un enfant avec sa mère, lui révélant ses naïfs secrets. Même format. Prix : 60 centins.

Jésus marchant sur l'eau, en présence de ses disciples. Format de 12 pouces sur 17. Prix : 50 centins.

La Croix mystérieuse ou l'âme s'envolant au ciel assistée par les anges. (12 pouces sur 15) Prix : 50 centins.

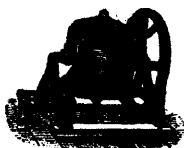
La Petite fille aux fraises. (Chromos de 14 pouces sur 20.) Prix : 50 centins.

Prix des 6 chromos (série complète) \$2 50, expédiée franco.

S'adresser à
STANISLAS DRAPEAU,
Bureaux de l'Album des Familles,
Ottawa.

1er juin 1883.

Fonderie McShane,



Des célèbres **CLOCHES** et **CARILLONS** pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc. La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser à

HENRY McSHANE & Cie,
BALTIMORE (M.S.)
Etats-Unis

AUX DIRECTEURS DE CHOEURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Oeuvres Musicales de M. L'ABBÉ GIÉLY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

OU

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos uos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à **STANISLAS DRAPEAU,**
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa.
Seul agent pour le Canada.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOUIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Pour le Mois de Marie Guirlande à Marie!

BROCHURE DE 160 PAGES.

Renfermant 32 Chants à la Ste Vierge

ET UN

REGINA COELI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIÉLY, chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

“ Je viens de lire avec le plus vif intérêt les nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Que de grâce, de parfums, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent bien le titre que vous leur donnez : jamais *Guirlande* ne fut composée de plus belles fleurs ! “ On aime à voir leur riante parure et à respirer leur suave odeur. “ Avec ces caractères, je ne doute pas que le public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, le meilleur accueil. “ Tout à vous en N.-S., et en Célle qui vous a inspiré de si pieux cantiques. ”

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles.

P. O. Boîte 1065, Ottawa.

Seul Agent pour le Canada.

ABONNEZ-VOUS

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM des FAMILLES

\$2 par année.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées
sur le couvert.
(Voir le tarif à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à **Stanislas Drapeau, Éditeur-Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.**—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES FIANCÉS.

PAR

ALEXANDRE MANZONI.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

Max Desnoyers.

(Suite.)

CHAPITRE XV

La relation du marchand milanais avait porté au plus haut point l'inquiétude de notre pauvre Renzo. Son aventure avait donc fait du bruit?... On le recherchait! Bien qu'il ne fût connu que de deux sbires et qu'il n'eût pas son nom écrit sur son front, tout lui portait ombrage; il se rappelait les histoires de malheureux fuyitifs reconnus et arrêtés rien que sur leur air inquiet.

Au moment où il quittait Gorgonzola, vingt-quatre heures sonnaient. C'était encore l'usage en Italie de régler les vingt-quatre heures d'après la marche du soleil. La vingt-quatrième heure était à l'entrée de la nuit. De cet usage naissait une perpétuelle variation sur le point de départ, la première heure sonnait une heure après la vingt-quatrième. Il était environ cinq heures, suivant la manière actuelle de mesurer le temps. L'obscurité complète permit à Renzo de

suivre la grande route, mais il n'osa aborder aucun passant pour s'informer s'il marchait vers l'Adda; il songeait à tout ce qu'il venait d'entendre et se disait en lui-même:

—Moi, faire le diable! moi, vouloir tuer tous les seigneurs! moi, porteur d'un paquet de lettres! moi, chef de complot!... Ah! je voudrais rencontrer ce marchand de l'autre côté de l'Adda, et lui demander de qui il avait appris tous ces beaux mensonges! "Sachez, lui dirais-je, que, loin de faire le diable, j'ai aidé Ferrer comme s'il eût été mon frère! Sachez que, pendant que vous gardiez tranquillement votre boutique, je risquais ma vie pour sauver celle du seigneur vicaire que je n'ai jamais vu... et que ceux que vous appelez mes amis ont voulu me faire un mauvais parti pour les paroles chrétiennes que j'ai prononcées!... Mais on m'y reprendra une autre fois! Il est vrai que c'est par devoir de conscience que j'ai agi!... La voilà, cette lettre où est tout le complot!... une seule lettre écrite par un religieux qui pourrait vous apprendre votre catéchisme! un saint homme! et elle est adressée à un autre religieux!... Les voilà, ces vauriens que j'ai pour amis!..."

Mais l'inquiétude d'être poursuivi s'apaisant à mesure qu'il avançait, Renzo commençait à sentir la fatigue; le froid le pénétrait, car, si le lecteur se le rappelle, le pauvre Renzo, vêtu pour sa noce, n'avait pas même eu le temps, en se sauvant, de se munir d'un manteau.

Lorsqu'il traversait un village, il évitait de faire du bruit en mar-

chant; mais d'ailleurs tout le monde était couché. Il écoutait s'il n'entendait pas le bruit des flots de l'Adda, et il n'entendait que les aboiements des chiens. Enfin il se trouva à la limite des champs cultivés. La lune se levait, il s'aperçut que le terrain qui bordait la route était couvert de joncs. Le fleuve n'était donc pas éloigné. Il s'arrête... écoute... rien encore... Alors son imagination lui rappelle des histoires d'apparitions de revenants et il se met à réciter les prières des morts tout en continuant de marcher. Il entre dans un bois... sa frayeur augmente. L'ombre des bois présente des figures étranges... le bruit des feuilles qui tombent est sinistre... il veut courir, ses jambes s'y refusent... l'air devenu glacial le fait grelotter, une vague horreur s'empare de son âme!... tout d'un coup il entend un bruit sourd... il prête l'oreille... —C'est l'Adda! s'écrie-t-il.

Et à l'instant sa fatigue se dissipe, son sang circule dans ses veines... il ne sent plus le froid et n'hésite pas à enfoncer dans le bois en se dirigeant vers le bruit si consolant pour son cœur. Enfin il sort du bois, arrive au bord du fleuve dont il voit l'eau briller à ses pieds... il cherche à découvrir une barque, mais il ne voit rien. Que faire jusqu'au jour? Monter sur un arbre et attendre pendant cinq ou six heures le lever du soleil? Mais, si peu vêtu, il serait vite transi... Marcher de long en large?... il est accablé de fatigue!... Heureusement il se souvient d'avoir aperçu avant d'entrer dans le bois une de ces cabanes couvertes en chaume

où les paysans milanais mettent leur récolte et couchent pendant l'été, et qui l'hiver sont inhabitées. Il revient sur ses pas, traverse le bois et retrouve la bienheureuse cabane. Une mauvaise porte la ferme imparfaitement... n'importe c'est un asile pour dormir quelques heures. Dans un coin, Renzo voit un amas de paille. C'est le lit que la Providence lui réservait.

Avant de s'y étendre, il se jette à genoux et remercie Dieu de l'assistance qu'il lui a donnée pendant cette terrible journée; il le remercie aussi de cet abri inespéré qu'il lui a fait trouver...

Il lui demande pardon de s'être couché la veille, comme un chien, sans faire ses prières!

—C'est à cause de cela, se dit-il, que j'ai eu un si beau réveil!

Et, se blottissant dans la paille afin de s'en couvrir, il essaye de s'endormir.

Il semble que, fatigué comme il l'était, le sommeil n'eût pas dû tarder à le gagner. Il n'en fut rien. Sa mémoire lui retraçait tous les événements passés; Ferrer, le vicaire de la provision, le marchand de Milan, les sbires, Ambrogio Fusella, la société de l'auberge...

Mais trois images se présentaient à son cœur avec tendresse: Lucia d'abord... puis le bon père Cristoforo. Que peu d'égards il avait eu pour ses paternels conseils!... Comme aussi il rougissait en songeant à l'intempérance honteuse qu'il avait commise à l'hôtellerie de la *Pleine Lune*! Quels remords! Enfin il pensait à cette Agnèse qui l'avait choisi pour son fils... Pauvre femme, qui à cause de son affection pour lui était chassée de sa demeure et recueillait peines et soucis de ce qui devait être la joie de ses vieux jours!... et lui, pauvre Renzo, il devrait être marié depuis quatre jours!... et qui sait ce qui arriverait le lendemain?...

—A la volonté de Dieu! répondait-il aux tristes pensées qui se présentaient en foule... à la volonté de Dieu! il sait ce qu'il fait... Dieu est là! Que tout cela me soit compté en expiation de mes péchés. Lucia est si pieuse... le bon Maître ne la fera sûrement pas souffrir trop longtemps.

Pendant l'insomnie de Renzo, il entendit sonner de loin une horloge.

Ce devait être celle de Trezzo; cela lui apporta du soulagement; il put mesurer le temps, et lorsqu'il compta onze coups (environ six heures) il se leva de sa couche rustique, se mit à genoux et récita avec ferveur sa prière. Puis il étendit ses bras et ses jambes engourdis par le froid, et poussant la porte de sa cabane il sortit et s'achemina vers l'Adda.

La lune achevait son cours; sa lumière argentée éclairait encore cet immense champ d'azur qui vers l'Orient prenait des teintes jaunes et roses. Le ciel présageait une belle journée, et si Renzo eût été là en promeneur il eût admiré ce ciel splendide; mais il ne faisait attention qu'à son chemin, et hâta le pas pour se réchauffer et arriver promptement à l'Adda. Enfin le voici!... Près du bord, il aperçoit une petite barque de pêcheur qui rame lentement; il lui fait signe d'aborder. Le pêcheur regarde d'un air attentif le long de la rive, et il dirige la proue vers Renzo, qui saute lestement dans la barque et dit:

—Voulez-vous me passer à l'autre bord, en payant, bien entendu?

Le pêcheur avait deviné, et tournait dans cette direction avant même que Renzo eût parlé. Ce dernier saisit une rame.

—Tout beau! tout beau! dit le patron.

Mais voyant le savoir-faire de Renzo:

—Ah! ah! dit-il vous êtes du métier?

—Quelque peu, dit Renzo. Et il ramait avec vigueur et habileté, mieux que n'eût su le faire un simple amateur. Il jetait des regards impatients vers la rive. Apercevant l'autre pays, il dit:

—Est-ce Bergame?

—La ville de Bergame, répondit le pêcheur.

—Et cette rive est-elle bergamasque?

—Terre de saint Marc!

—Vive saint Marc! s'écria Renzo. Le pêcheur ne dit rien.

Ils touchent enfin la rive. Renzo s'élança à terre et remercie Dieu intérieurement. Puis il tire de sa poche une *berlinghe* et la présente au batelier, qui la prend, fait le signe de la croix et regardant Renzo d'un air expressif, dit:

—Bon voyage!

Pour que l'obligeance si prompte du batelier n'étonne pas le lecteur, nous dirons que cet homme faisait métier de passer les contrebandiers. Renzo s'arrêta un moment à regarder la rive qu'il venait de quitter.

—Ah! j'en suis dehors! dit-il, reste là, maudit pays!

Puis, pensant à ceux qu'il quittait et regardant l'eau, il reprit:

—Elle a passé sous le pont de Lecco! Ah! monde perfide! Enfin, à la volonté de Dieu!

Il se remit en marche. Il fallait voir comme il accostait les gens avec aisance pour leur demander sans détour le nom du pays de son cousin Bortolo! Tout le long du chemin, Renzo voyait des choses qui l'avertissaient que la disette n'était pas moins là qu'à Milan.

Il rencontrait des familles entières qui mendiaient; il entendait des plaintes... des prières. Outre la compassion que cette vue lui inspirait, il en éprouvait une certaine inquiétude pour lui-même.

—Qui sait, se disait-il, si je trouverai de l'ouvrage?... Enfin Bortolo est un bon garçon qui certes me veut du bien... Il a gagné de l'argent... il m'a engagé bien souvent à venir... il ne saurait m'abandonner... Et puis la Providence, qui m'a aidé jusqu'à présent, ne me fera pas défaut!

Cependant l'appétit de notre jeune homme se réveillait, et pensant qu'il serait peu convenable d'aborder son cousin en lui disant: "J'ai faim; donne-moi à manger," il entra dans une hôtellerie pour se restaurer.

En sortant, il vit à la porte deux femmes, une vieille et une jeune, étendues à terre; la jeune tenait un enfant qui cherchait vainement à sucer les mamelles flétries de sa mère. Un homme dont le visage conservait encore les marques d'une ancienne vigueur, mais exténué par la faim, était debout près des deux malheureuses, sa mère et sa femme. Tous les trois tendirent la main d'un air suppliant vers Renzo.

—Il y a une Providence, dit ce dernier.

Et il vida le reste de sa bourse dans la main qui était la plus près de lui. Et fort de sa bonne action,

réconforté par son repas, il se remit en route avec confiance.

—La Providence, qui a mis sous les pas d'un pauvre garçon comme moi ces infortunées pour qu'ils reçussent de mes deniers tout le pain qui leur manquait, ne saurait me laisser sans ressource.

Il possédait un peu d'argent dans sa maison ; il se le ferait envoyer pour vivre jusqu'au retour de l'abondance. Et puis le cousin Bortolo était là ! La disette aura son terme ; la voilà revenue, l'abondance... l'ouvrage a repris... on se dispute les ouvriers milanais... on gagne de quoi vivre... On écrit à ces deux chères femmes de venir ici, on s'établit !... Quel plaisir d'aller ensemble se promener sur les bords de l'Adda !... de leur montrer cet endroit où il a trouvé le bateau !...

Et, tout en pensant de la sorte Renzo arrive au pays du cousin. Il remarque une belle filature à plusieurs rangs de fenêtres ; il entre et demande si l'on connaît un certain Bortolo Castagneri.

—Le seigneur Bortolo ? le voici ! lui fut-il répondu.

—Le seigneur ! c'est bon signe, se dit Renzo.

Il court vers son cousin qui se retourne.

—Me voici ! s'écrie Renzo.

Et tous deux se jettent dans les bras l'un de l'autre ! Bortolo fait entrer Renzo dans la maison et dit :

—Je suis bien heureux de te voir ; mais pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt ? tu arrives dans un mauvais moment.

Renzo lui raconte avec émotion son histoire.

—C'est une autre paire de manches, dit Bortolo. Pauvre Renzo ! je ne t'abandonnerai pas. Dans ce moment, on ne cherche pas les ouvriers, c'est tout au plus si chacun peut garder les siens. Mais notre maître veut du bien. Sans me vanter, je puis dire que c'est à moi qu'il doit, en grande partie, sa fortune. Je suis le premier ouvrier, sais-tu ? et je suis à vrai dire son *factotum*. Pauvre Lucia ! c'est une brave fille... Je me la rappelle comme si c'était hier... une bonne fille, qui se tenait la mieux à l'église ! Il me semble voir sa petite maison avec ce beau figuier qui passe par-dessus le mur...

—Ah ! ne parlons pas de cela ! dit Renzo.

—Et ce don Rodrigo ! déjà de mon temps il promettait ce qu'il tient aujourd'hui !... Comme je te dis, on souffre de la disette ici, mais A propos, as-tu faim ?

—J'ai mangé il y a peu de temps.

—Et les espèces ?

Renzo approcha sa main de sa bouche et souffla dessus

—Et bien ! dit Bortolo, j'en ai, cela suffit. Quand les choses changeront, tu me rendras.

—J'ai chez moi quelques petits fonds, répondit Renzo, que je me ferai envoyer.

—C'est bon ; compte sur moi en attendant. Dieu me donne pour que je fasse du bien ; et si je n'en faisais pas à mes parents à qui donc en ferais-je ?

—Je le disais bien, qu'il y avait une Providence ! s'écria Renzo en serrant la main de son cousin.

—Ainsi donc, reprit Bortolo, ils font des émeutes à Milan ? Ils sont fous, ces gens-là ! Tu vas me raconter cela en détail. Oh ! nous ne manquerons pas de choses à nous dire ! Ici, vois-tu, la ville a acheté deux mille charges de blé d'un marchand de Venise. C'est du blé de Turquie ; mais on n'y regarde pas de si près dans ce moment. Mais, vois, les gouverneurs de Vérone et de Brescia ne veulent pas que le blé passe... Que font les Bergamasques ? Ils envoient à Venise un docteur Lorenzo Torre qui se présente au doge et fait un discours imprimé. Ce que c'est que d'avoir la langue bien pendue ! Bref, les gouverneurs sont obligés de laisser passer le blé... Puis on a pensé aux campagnards. Giovanbattista Biava, nonce de Bergame à Venise, a obtenu du Sénat quatre mille mesures de millet... Ça aide à faire du pain... et puis, vois-tu, s'il n'y a pas de pain, nous mangerons autre chose... Le Seigneur m'a donné du bien, ainsi que je te l'ai dit... Maintenant je vais te conduire chez mon maître. Je lui ai souvent parlé de toi... A vrai dire, il ne t'attend guère dans cet instant... mais je lui conterai ton histoire... C'est un bon Bergamasque, au cœur large... et il sait cas des bons ouvriers, car la disette passe et le négoce reste... A propos, il faut que je

t'avertisse comment ils nous appellent, nous autres Milanais.

—Comment ? dit Renzo...

—*Baggiani*, dit Bortolo.

—Ça n'est pas bien ! s'écria Renzo.

—Non, mais celui qui veut vivre Bergamasque doit en prendre son parti.

—Je pense qu'ils appellent ainsi ceux qui le veulent bien, reprit Renzo.

—Mon enfant, si tu ne veux pas te laisser appeler *baggiano* il te faudra avoir le couteau à la main à chaque instant ; et quand, je suppose, tu auras tué trois ou quatre Bergamasques, il en viendra un qui te tuera... Et quelle belle chose que de comparaître au tribunal de Dieu avec trois ou quatre meurtres sur la conscience ?... C'est l'usage de nous nommer ainsi, et mon maître, quand il parle de moi, dit : " Ce *baggiano* a été pour moi la main de la Providence ; sans ce *baggiano*, je serais ruiné !..."

—C'est un sot usage ; mais voyant notre habileté, car c'est nous qui avons apporté ici cette industrie, dit Renzo ; comment ne se corrigent-ils pas ?

—Ça viendra peut-être plus tard, mais, après tout, qu'est-ce que c'est, auprès des gentillesses que t'ont faites nos chers compatriotes ?

—C'est vrai ; s'il n'y a pas plus de mal que celui-là...

—Voyons, Renzo, tu as compris. Allons chez notre maître, et courage !

Tout en effet justifia les promesses de Bortolo, et ce fut vraiment un coup de la Providence ; car pour les effets et l'argent que le pauvre garçon avait laissés dans sa maison nous allons voir s'il fallait qu'il y comptât.

CHAPITRE XVI

Ce même jour, 18 novembre, le seigneur podestat recevait du seigneur capitaine de justice l'ordre de faire rechercher et arrêter un certain Lorenzo Tramaglino, fileur de soie, qui s'était évadé des mains du susdit illustre capitaine et que l'on avait lieu de croire retourné dans son pays.

Que si le seigneur podestat le retrouve, il le fera lier comme il convient, le fera conduire en prison et l'y retiendra sous bonne garde

pour le remettre à qui de droit. *“ Mais qu'il soit arrêté ou non, vous irez à la maison du susdit Lorenzo Tramaglino, et vous enlèverez tout ce que vous trouverez de relatif à l'objet en question, et vous vous informerez de sa vie, de ses mauvaises mœurs et de ses complices. ”*

Leseigneur podestat, ayant acquis la certitude que le coupable n'était pas revenu sur le territoire de Lecco, fait appeler le consul du village, et accompagné d'un notaire et d'une suite imposante de sbires il se rend à la maison de Renzo. Elle est fermée. On enfonce les portes et l'on procède à une visite minutieuse.

Le bruit de cette expédition arrive aux oreilles du père Cristoforo, qui s'empresse d'écrire au père Bonaventure pour avoir des éclaircissements sur cet événement imprévu. Les parents et amis de Renzo sont cités pour avoir à déposer sur les *mauvaises qualités* du pauvre garçon... Le pays est bouleversé !... On apprend que Renzo s'est échappé des mains de la justice et qu'il a disparu. On raconte de cent façons ce qu'il a fait... Mais Renzo est un honnête jeune homme; tout le monde le connaît, et l'on se doute qu'il y a dans tout cela quelques machinations du puissant seigneur don Rodrigo ! Mais si ce méchant seigneur n'avait pris aucune part dans ce qui était advenu à Renzo, nous pouvons affirmer qu'il en ressentit une vive satisfaction et s'en félicita surtout avec son cousin don Attilio.

Celui-ci avait retardé son départ pour Milan à la nouvelle des émeutes. Mais l'ordre des poursuites à exercer contre le pauvre villageois prouvant que les choses reprenaient leur cours normal, le comte se décida à partir, promettant à son cher cousin de tout mettre en œuvre pour le débarrasser du père Cristoforo.

Le comte Attilio partait à peine, que le Griso revenait de Monza, rapportant à son maître la nouvelle que Lucia avait trouvé asile dans le monastère de la Signora. Cela rendit don Rodrigo encore plus furieux... il se sentait le diable au corps... il avait la certitude de voir le père Cristoforo s'éloigner ; c'était le seul homme qui pût protéger Lucia, et il fallait que cette der-

nière fût à l'abri dans ce couvent où nul ne pouvait pénétrer !... Il eut presque l'idée de renoncer à ses projets... Mais ses amis se moqueraient de lui !... Que faire ?...

La voie de l'iniquité est large, mais peu commode ; ennuis et fatigues s'y font sentir, bien qu'elle aille en pente !

Don Rodrigo, engagé dans cette voie, ne voulait ni la quitter ni reculer... il songeait à réclamer le concours d'un personnage pour lequel les difficultés dans les entreprises criminelles étaient un aiguillon qui le décidait à s'en charger, Don Rodrigo hésitait lorsqu'il reçut par Attilio l'annonce que l'affaire était en bon train, et peu de jours après éclata la nouvelle du départ du père Cristoforo de Pescarenico ; presque en même temps, il apprit qu'Agnèse était retournée chez elle. Cela acheva de le déterminer.

Mais rendons compte de ces deux incidents en commençant par le dernier.

Les deux femmes venaient de s'installer dans leur asile de Monza, lorsqu'elles apprirent les désordres de Milan avec des détails qui variaient à chaque instant. La tourière, qui avait une oreille au dehors et une autre dans le couvent recueillait les bruits populaires et les racontait à ses hôtes. *“ Deux, six, huit individus seront pendus devant le four des béquilles, leur racontait-elle, ou devant la maison du seigneur vicaire de la provision. Et écoutez... Il s'en est sauvé un qui est de Lecco... ou de par là... Je ne me souviens plus de son nom... mais quelqu'un viendra tantôt qui nous le dira... peut-être le connaissez-vous... ”*

Ces paroles donnèrent une vague inquiétude à nos deux femmes ; car elles se souvenaient que Renzo avait dû arriver à Milan le jour où les troubles avaient commencé... Mais imaginez ce qu'elles éprouverent quand, le lendemain, la tourière vint leur dire :

— Il est effectivement de votre pays, celui qui s'est sauvé pour n'être pas pendu... il se nomme Lorenzo Tramaglino et est fileur de soie. Le connaissez-vous ?

Lucia pâlit et laissa échapper son ouvrage de ses mains. La tourière était près de la porte avec Agnèse et ne s'aperçut pas heureu-

sement de l'émotion de la pauvre fille ! Agnèse répondit qu'elle connaissait Tramaglino, mais que c'était un jeune homme paisible et qu'elle ne pouvait s'imaginer qu'il eût fait ce que l'on disait ; et elle demanda si l'on était sûr qu'il fut sauvé... et de quel côté...

— Qu'il se soit sauvé, répondit la tourière, tout le monde l'affirme... De quel côté... on ne le sait pas... Il se peut qu'on le rattrape ; et si l'on met la main sur notre jeune homme paisible...

Ici la tourière fut appelée.

Agnèse et sa fille restèrent dans une cruelle incertitude jusqu'au jeudi suivant, où un pêcheur de Pescarenico, qui allait à Milan vendre son poisson, vint de la part du père Cristoforo leur raconter la triste aventure de Renzo (du moins ce qu'en savait le père), et leur recommander la patience et la confiance en Dieu, leur promettant de leur envoyer des nouvelles chaque semaine. Le messenger compléta les renseignements en leur apprenant la visite faite dans la maison de Renzo, et ajouta qu'on le savait réfugié à Bergame.

Cette dernière certitude fut une consolation pour Lucia et sa mère, et elles mêlèrent à leurs prières au soir de vives actions de grâces. Le second jeudi, même message et confirmation de la fuite de Renzo à Bergame ; mais le père Cristoforo faisait savoir que le père Bonaventure, auquel il avait écrit pour avoir des détails sur Renzo, avait répondu qu'il n'avait point vu ce jeune homme, ni reçu la lettre qu'il devait lui remettre de la part du père Cristoforo, ainsi que ce dernier le lui écrivait ; qu'un jeune villageois était venu, le jour même des premiers événements, le demander au couvent, alors qu'il était sorti, mais qu'on ne l'avait plus revu.

Le troisième jeudi, point de message ! Mille conjectures fâcheuses tourmentent nos pauvres recluses, et Agnèse se décide à aller faire une petite excursion chez elle. Bien que Lucia ait un réel chagrin de quitter sa mère, même pour peu de temps, le désir d'avoir des nouvelles lui fait vaincre sa répugnance ; et Agnèse, profitant de la carriole du pêcheur, part en assurant que son absence serait aussi courte que possible.

Rien de particulier ne signala ce petit voyage. Arrivé à Pescarenico, Agnèse mit pied à terre, et après avoir remercié son complaisant conducteur elle sonna à la porte du couvent, qui lui fut ouverte par le frère Galdino, notre quêteur de noix.

—Oh ! chère femme, dit-il, quel bon vent vous amène ?

—Je viens voir le père Cristoforo.

—Le père ? Il n'y est plus.

—Eh ! dit Agnèse, sera-t-il longtemps sans revenir ?

—Mais, dit le frère, il est à Rimini !

—Où est-ce, ce pays là ?

—Hé ! hé ! répondit le frère en coupant l'air verticalement avec sa main droite pour indiquer une grande distance.

—Ah ! malheureuse que je suis ! Mais pourquoi est-il parti ainsi à l'improviste ?

—Parce que le père provincial l'a voulu ainsi.

—Et pourquoi l'a-t-on fait partir, lui qui faisait tant de bien ici ? Oh ! mon Dieu !...

—Si les supérieurs devaient rendre compte de leurs ordres, répondit le frère Galdino, où serait l'obéissance, chère femme ?

—Oh ! ceci est ma ruine !...

—Savez-vous ?... A Rimini, ils avaient sans doute besoin d'un bon prédicateur. Nous en avons partout ; mais quelquefois il faut un homme fait exprès. Le père provincial de là-bas aura écrit au père provincial d'ici, lui aura demandé un sujet de telle et telle sorte... Le père provincial aura dit : "C'est le père Cristoforo qu'il vous faut."

—Ah ! quel malheur ! s'écria Agnèse ; quand a-t-il parti ?

—Avant-hier.

—Ah ! si j'avais suivi mon inspiration de venir il y a quelques jours ! Et l'on ne sait pas, comme ça, à peu près quand il sera de retour ?

—Eh ! chère femme, le père provincial ne le sait peut-être pas lui-même... Quand un de nos prédicateurs a pris son vol... on ne sait sur quelle branche il se posera. On demande par ici... par là... et nous avons des couvents dans les quatre parties du monde ! Supposons que le père Cristoforo fasse grand bruit avec son carême..... car il a de bien beaux

sermons écrits pour les chaires des grandes villes !... voilà que partout on parle du prédicateur... alors on le demande de... de... que sais-je, moi ?... et il faut qu'on l'envoie, car si nous vivons de la charité de tout le monde il est juste que nous servions tout le monde.

—Oh ! mon Dieu, Seigneur ! continua Agnèse en pleurant, que devenir sans ce saint homme qui nous servait de père ?

—Écoutez, bonne Agnèse, répondit le frère Galdino, sans doute le père Cristoforo est vraiment un homme capable, mais nous en avons d'autres, savez-vous, pleins de charité et de talent, et qui servent également les seigneurs et les pauvres gens. Voulez-vous le père Atanasion ? le père Zaccaria ?... C'est un religieux de mérite, le père Zaccaria... Je ne dis pas pour prêcher... car chacun a sa vocation... mais pour donner un conseil, c'est un homme, savez-vous ?...

—Ah ! s'écria Agnèse, que m'importe celui-là ou un autre, quand ce bon père, qui savait nos affaires, qui devait nous aider, n'est plus là ?

—Alors, dit le frère, il faudra de la patience.

—Je le sais, dit Agnèse, excusez-moi de vous avoir dérangé.

—De rien, chère femme ; si vous changez d'idée et que vous vouliez un autre de nos pères, le couvent est toujours-là.

—Portez-vous bien, répondit Agnèse.

Et elle s'en alla se dirigeant vers son village, désolée comme un aveugle qui aurait perdu son bâton.

Maintenant, mieux informé que le frère Galdino, nous allons expliquer au lecteur le départ du père Cristoforo.

Le comte Attilio, arrivé à Milan, se présenta, comme il l'avait dit à don Rodrigo, chez leur oncle commun, membre du conseil secret (c'était un conseil composé de treize membres de robe et d'épée). Le comte, notre cher oncle, appartenait à la robe, et en sa qualité de plus ancien membre du conseil il y jouissait d'un certain crédit, ce qui le rendait fort glorieux et lui donnait de sa personne l'idée la plus haute. Le comte-duc lui-même le traitait avec une bienveillance toute particulière.

Le comte Attilio se présenta chez

son oncle avec un air sérieux, et après une révérence respectueuse il dit :

—Sans trahir la confiance de mon cousin don Rodrigo, je crois devoir avertir mon oncle d'une affaire qui pourrait devenir sérieuse si Votre Seigneurie n'y met la main...

—Quelques tours de sa part, j'imagine ? dit l'oncle comte.

—Je dois dire, pour être juste, que le tort n'est pas du côté de Rodrigo.

—Voyons ! voyons !

—Il y a un capucin qui s'est mis mal avec mon cousin...

—Que de fois, interrompit l'oncle comte, ne vous ai-je pas dit qu'il faut laisser les moines à leurs places !... N'est-ce pas assez de la besogne qu'ils donnent à ceux dont la charge ?... (Ici il souffla). Mais vous qui pouvez... qui devez les éviter...

—Mon oncle, je dois vous dire que Rodrigo aurait évité celui-ci... mais c'est le moine qui l'a provoqué de toutes manières.

—Que diable un capucin peut-il avoir avec mon neveu ?

—D'abord, répondit Attilio, c'est un homme altier, qui s'attaque journellement aux gentilshommes, il protège, il dirige une petite paysanne pour laquelle il a une charité... fort jalouse... fort soupçonneuse...

—J'entends, dit l'oncle comte.

Et un rayon de malice brilla sur sa face empreinte de sottise.

—Or, continua Attilio, ce moine s'est mis en tête que Rodrigo...

—S'est mis en tête... je le connais, votre Rodrigo... Il aurait besoin pour le justifier d'un autre avocat que Votre Seigneurie dit l'oncle.

—Que Rodrigo ait plaisanté avec cette créature, je ne dis pas non... et, après tout, mon oncle... il n'est pas un capucin... mais cela n'a pas été plus loin... Ce qui est grave, c'est que le moine cherche à soulever le pays contre don Rodrigo et parle de lui comme l'on ferait d'un manant !

—J'imagine qu'il ne sait pas que c'est mon neveu ?

—Il le sait, répondit Attilio, et c'est même ce qui le rend plus furieux.

—Comment ? comment ? s'écria l'oncle...

—Il dit qu'il a d'autant plus de plaisir à braver don Rodrig : qu'il le sait protégé par un homme puissant... Il dit qu'il se rit des hommes d'Etat, et que le cordon de saint François peut enchaîner des épées. Il dit...

—Quel impertinent de capucin ! Son nom ?

—Le père Cristoforo, du couvent de Pescarenico, répondit Attilio, pendant que son oncle prenait en soufflant un petit livre de notes.

« Cet homme, continua Attilio, a toujours été d'un caractère frondeur. C'était un fils de marchand qui, ayant quatre sous, voulait lutter avec la noblesse. De dépit de ne pas réussir, il tua un gentilhomme, et pour éviter la potence il se fit moine.

—Bien ! bien ! nous verrons, nous verrons, dit l'oncle comte en soufflant encore plus fort.

—Maintenant, poursuivit Attilio, il est plus enragé que jamais... Il voulait marier cette créature avec un homme dont le nom est sans doute arrivé jusqu'à mon oncle, car il me semble que le conseil a eu à s'occuper de lui...

—Qui est-ce ?

—Un fileur de soie, Lorenzo Tramaglino...

—Lorenzo Tramaglino ! s'écria l'oncle comte ; en effet, il avait une lettre par un... C'est fâcheux que... mais n'importe... C'est bien. Et pourquoi le seigneur Rodrigo ne m'a-t-il rien dit de cela ? Pourquoi laisser aller les choses jusque-là et ne pas s'adresser à celui qui peut et qui veut le diriger ?...

—Pour cela, je dirai que Rodrigo, sachant combien, le seigneur oncle a la tête remplie (celui-ci y porta les mains en soupirant), s'est fait un scrupule de tracasser Votre Seigneurie... et puis il est si aigri, si outré contre le moine, que j'ai cru qu'il avait plus d'envie de se faire justice lui-même que de l'obtenir de la prudence et du bras puissant de notre oncle... J'ai voulu le calmer... et, n'y pouvant parvenir, j'ai pensé à prévenir le seigneur oncle, qui est le chef et la colonne de notre maison.

—Tu aurais dû m'avertir plus tôt, objecta l'oncle.

—Je croyais que ce moine revien-

draît au bon sens et que cela tomberait de soi-même... ou qu'il quitterait le couvent, comme cela leur arrive souvent pour aller dans une autre maison...

—Maintenant, dit l'oncle comte, cela me regarde.

—C'est ce que je me suis dit : le seigneur oncle avec sa sagacité et son pouvoir saura trouver mille moyens que je ne connais pas... le père provincial a pour lui, comme de juste, beaucoup de déférence... et si le seigneur oncle est de mon avis il pourrait, en disant deux mots, faire changer d'air au moine.

—Que Votre Seigneurie, interrompit sèchement le comte oncle, laisse le soin de cette affaire à qui elle appartient.

—Ah ! s'écria Attilio, c'est vrai, ce n'est pas à moi à donner un conseil au seigneur oncle... mais c'est l'intérêt passionné que je prends à la réputation de la famille qui m'a fait parler... Je crains même d'avoir fait tort à Rodrigo dans l'esprit de Votre Seigneurie, ajouta Attilio d'un air chagrin. Je serais bien désolé si je vous avais donné à penser que Rodrigo n'eût pas pour vous la soumission d'un neveu respectueux dans cette circonstance ! Croyez...

—Allons donc ! allons donc ! quel tort peut-il y avoir entre vous deux, tant que l'un ou l'autre n'aura pas plus de bon sens ?... des écervelés qui, à eux deux, me donnent plus de mal que (et ici il souffla violemment)... que toutes ces bienheureuses affaires d'Etat ensemble ! Songez à être sages... tous deux !

C'était la formule de congé ; Attilio salua respectueusement et sortit.

(A continuer.)

—000—

Maxime et Pensée

La plupart des hommes ne pensent que comme il plaît à tout ce qui les environne ; ils n'ont point de gouvernail qui leur puisse servir à tourner leurs pensées d'un autre côté qu'elles n'ont été poussées par le courant.

FONTENELLE.

—000—

Inquiétudes et Chagrins

LE PERE

Mon fils, tu me fais de la peine
Quelle existence mènes-tu ?
Tu cours où le vico l'entraîne,
Sans rien faire pour la vertu !

Cheque jour tu me contraries,
Tu ne fais rien, tu n'apprends rien ;
C'est dans le soin des brasseries
Que tu vis, atroce vaurien.

Sans pudeur comme sans principes,
Entouré d'innombrables Schylocks,
Tu culottes de longues pipes
Et tu bois d'innombrables bucks.

Quand ton inaction te pèse,
Tu vas jouer, affreux gaillard,
L'un bol de vin à la française
En cinquante points de billard !

Ce que tu consommes d'absinthe
Est étonnant. Ton estomac
Gémit ; ta vigueur est éteinte
Par l'extrême abus du cognac.

La vieillesse approche, hâtive,
Ton crâne n'est plus qu'un genou.
Il ne te reste en perspective
Que la prison ou l'île Nou.....

LE FILS

—Pourquoi te troubler la cervelle ?
Mon avenir t'étonnera.
Papa, grâce à la loi nouvelle,
Je serai bientôt magistrat.

ESCORTE.

—000—

In Memoriam

(Stances que l'on peut chanter sur l'air de l'Air
Maria de Schubert.)

IN MEMORIAM

O morts aimés
De vos souvenirs, de vos larmes
Au fond de nos cœurs désolés
Le souvenir rovient, plein de trouble et de charme.
Chacun porte un anniversaire
Qui fait saigner son front béni ;
Tout homme monte à son calvaire
Et va vers Dieu, le flanc meurtri !
In memoriam.

IN MEMORIAM

Tous nous passons.
Elle sortait de sa jeunesse
Comme une fleur sort des buissons ;
Jeune mère, son cœur rayonnait d'allégresse !
Hélas ! l'enfant dans son sourire,
L'homme dans sa maturité,
Chêne ou roseau, dans ton empire,
O Dieu, tu frappes sans pitié !
In memoriam.

IN MEMORIAM

Dieu la ravit.
Devant sa loi, dans la poussière
Prosternons-nous, le cœur contrit :
Dans son temple sacré, c'est le jour de prière
Prions pour les êtres qu'on aime
Vivants et morts silencieux.
La prière est l'hymne suprême
Qui rattache la terre aux Cieux !

P. G. Huot.

—000—

Corbeille Poétique

[Pour l'Album des Familles.]

REVERIE

Oh ! qu'il doit être doux de quitter cette terre
Par un beau matin de printemps !
Alors que mille fleurs enbaument le parterre,
Et qu'un soleil d'avril verse à flots sa lumière
Sur les fronts rêveurs, dans les cœurs contents !

Alors qu'on peut voiler sous l'aubépine blanche
Le drap lugubre du cercueil,
Et mêler aux cheveux blonds ou noirs une branche
De ces lis gracieux, dont le parfum s'épauche
Timide et plus doux en un jour de deuil !

Alors que l'oisillon caché sous la ramée
Interrompt sa folle chanson
Pour regarder passer on bas la morte aimée
Qui, pure et belle hier, ce soir unanime,
S'en va reposer sous le frais gazon.

Alors que sur la tombe un rameau vert s'incline,
Et que là haut, dans le ciel bleu,
Un nuage léger, vapeur frêle et mutine
Voltige en emportant vers la rive divine
Le triste et touchant soupir de l'adieu !

La route à parcourir doit être lumineuse
Pour aller de la terre au ciel,
Quand tout brille et sourit sur la terre joyeuse
Et que des anges blonds, la voix mélodieuse,
Chante doucement l'amour éternel.

Oh ! quand je quitterai l'exil pour la patrie,
Seigneur, laisse-moi cet espoir,
Je veux que le muguet parfume la prairie
Et que le vent du soir porte à la rêverie,
Et parlant, te . bas au cœur, du revoir !

J'aimerais des lilas effeuillés sur ma couche
Qui verra mon dernier sommeil.
Arrière une douleur qui serait trop farouche !
Mais non, je ne veux pas que le désespoir touche
A mon cercueil paré d'un rayon de soleil !

Car après le cercueil, la tombe, la poussière,
L'oubli peut-être ou le dédain,
N'est-ce pas le réveil au sein de la lumière ;
L'amour mystérieux, l'extase, la prière ?
Le bonheur parfait et sans lendemain !

Marseille, Mai 1883.

T. L. * *

—000—

PENSÉE.

La vie n'a pas assez de biens pour nous dédom-
mager de l'oubli d'un seul devoir.

Comte de CHAMPIGNY.

[Pour l'Album des Familles]

Le Martyre de Ste Philomène

(Poésie dédiée à la Sœur Phil. G., de Montréal.)

Témoignage de reconnaissance

Hæc est mihi (A. P. P. *)

Ma Sœur, votre patronne, admirable en vertus,
Dans un très noir cachot dût souffrir pour Jésus,
Afin de conserver sa virginité pure
Qu'elle offrit au Seigneur intacte et sans souillure...
En effet, à dix ans, parfaite en sainteté,
Elle prit pour Epoux Jésus, son Bien-Aimé...
Bientôt Dioclétien, en haine à l'innocence,
Etala des présents pour vaincre sa constance,
Lui promettant plaisir, joie et très grand bonheur
Si, d'être impératrice, elle acceptait l'honneur ;
Mais toujours la vierge, au vrai cœur angélique,
Donna réellement un refus héroïque.
Alors Dioclétien la livrant au bourreau,
Dit de la fouetter attachée au poteau.
Bien plus, il s'écria, trompé dans son attente,
Jetez-la dans le Tibre, épuisée et mourante.
L'ordre est exécuté ; mais Dieu la secourut,
Et pleine de santé l'un des bords la reçut ;
Car la corde de l'ancre, à son col attachée,
Par deux Anges du ciel fut aussitôt coupée...
Dioclétien l'apprend et commande aussitôt
Qu'on la fasse périr par l'aigu javelot...
Elle reçoit des traits sur son petit corps frêle
Qui viennent de partout comme une forte grêle...
Mise encore en prison, elle y goûte un sommeil,
Et se trouve guérie à l'heure du réveil.
On veut la refrapper : les flèches enflammées
Retournent vers tous ceux qui les ont décochées...
Dioclétien ému, redoute un châtement,
Et se hâte aussitôt d'abrèger le tourment,
Parce que plein de peur, en voyant ce spectacle,
Il en extrait dès lors quelque fâcheux oracle...
Décapitez-là donc, dit-il, dans son courroux !
Ah ! Philomène meurt, mais va vers son Epoux

Albert Alphonse PRADIER.

* Droit réservé à l'auteur.

—000—

Aspiration.

Et si jamais, ô Maître, une ronce cruelle
Essayait d'arrêter mes pas,
Vite, emporte avec toi dans la vie éternelle
L'humble cœur qui t'aime ici bas !

T. L. * *

Bulletin Religieux

ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE.

INSTRUCTIONS

SERIE

RELIGION,

Pouvant servir de lectures du soir dans les familles, ainsi que dans les Pensionnats de jeunes gens et de jeunes filles.

AVANT-PROPOS.

L'Église traverse aujourd'hui, en France, une crise dont elle pourra se ressentir pendant de longues années, si nous ne réunissons nos efforts pour tâcher d'en conjurer les effets. En tout temps, la politique a suspecté les intentions du catholicisme : elle a vu le bien qu'il produisait, l'influence qu'il acquerrait par ses œuvres ; elle s'est imaginée que l'Église voulait la détrôner, ou opposer, du moins, son action à celle des hommes d'État. On a mille fois réfuté cette erreur ; nous ne pensons pas que les écrivains qui la soutiennent encore aujourd'hui, dans les livres, dans les journaux et dans les revues, soient absolument convaincus qu'ils ne se laissent pas inspirer par l'erreur.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir juger des intentions que Dieu seul connaît, nous sommes obligés de constater que les hommes politiques, en France, poursuivent, par les moyens qui sont en leur pouvoir, la destruction complète de l'influence de l'Église sur la génération actuelle, et que leurs visées s'étendant au-delà, ils veulent en préparer aussi la ruine sur les générations futures.

Entre les lois qu'ils ont faites dans ce but, il en est une contre laquelle la conscience chrétienne

Nous empruntons du *Roman de Marie*, de Paris, cette suite d'Instructions sur la Religion, intitulées *le Catéchisme expliqué*.

s'est particulièrement indignée : celle qui isole Dieu de l'école et le catéchisme des matières de l'enseignement. L'idée de Dieu a-t-elle jamais fait du mal à ceux qui l'ont vue ? et la doctrine chrétienne a-t-elle jamais porté atteinte aux droits du pouvoir ?

Si l'on voulait aller au fond et chercher le mobile premier de ceux qui furent les promoteurs de cette loi, on trouverait en eux l'erreur protestante, soit qu'ils appartenent eux-mêmes à la secte, soit que les doctrines du protestantisme aient produit dans leur esprit cette déplorable tendance. Le protestantisme fut, à son origine, le résultat d'une révolte contre l'autorité de l'Église. Il portait, dans le principe même qui le créa, le germe de l'insubordination contre toute autorité légitime ; et Bossuet, en écrivant l'*Histoire des Variations*, avant même qu'elles eussent atteint tout leur développement, ne faisait que constater l'impossibilité dans laquelle s'étaient trouvés ses chefs de maintenir l'unité dans les rangs de leurs adeptes.

Du mépris formel de toute autorité religieuse à l'indifférence pour toutes les religions, il n'y a qu'un pas. On devient indifférent à toute forme et à toute croyance religieuse dès le moment qu'on cesse d'être convaincu que Dieu a fait aux hommes ses saintes révélations, qu'il les a confiées aux soins de certains hommes choisis, et que ceux-ci ont le droit d'être écoutés quand ils parlent au nom de Dieu et en vertu des pouvoirs divins. D'après la doctrine protestante, à ses débuts, chaque homme armé de la Bible était libre de se faire la croyance qui lui plaisait. Les livres saints étaient ainsi livrés au caprice de chacun, quant à leur interprétation. Ceux qui se croyaient en droit de les expliquer selon leur bon plaisir, devaient nécessairement être amenés à contester l'autorité divine de ces Livres et même leur autorité historique.

C'est ce que nos yeux voient se produire aujourd'hui au sein du protestantisme. La plupart des protestants ne croient plus ni à l'inspiration et à l'origine divine des saintes Écritures, ni même à leur valeur historique. Cette erreur, qui paraît issue du ratio-

nalisme, a pris son origine dans le protestantisme lui-même. Historiquement ses premiers propagateurs furent des écrivains protestants ; ceux d'entre les catholiques qui les ont suivis, ne se sont aperçus que, sous le nom de rationalisme, c'était à une nouvelle forme, à un développement naturel du protestantisme qu'ils se ralliaient.

La philosophie allemande et protestante, accréditée parmi nous par des hommes qui prétendaient à la fortune particulière que procurent toujours à leurs auteurs des importations étrangères, n'est qu'un rationalisme essentiellement protestant. Or, le rationalisme est la forme polie, et scientifique de laquelle est sortie la secte des libres penseurs. Ceux qui furent les premiers vulgarisateurs du rationalisme protestant d'outre-Rhin, qui sont devenus les chefs de la libre pensée. Ils ont entraîné à leur suite une foule de gens peu instruits, qui se sont fait les propagateurs populaires de cette doctrine, souvent sans la comprendre, et le peuple, encore moins instruit qu'ils ne le sont, les a suivis aveuglément, parce qu'il espérait trouver son intérêt dans la doctrine nouvelle qu'on lui prêchait.

Le déchainement des passions mauvaises s'est produit en France, en même temps que se répandaient ces erreurs doctrinales, lesquelles, on le comprend, le favorisaient beaucoup. Il est si commode de pouvoir s'amnistier d'un grand nombre de faiblesses et de perversités morales, en affirmant qu'il n'y a pas de loi morale inflexible, puisqu'il n'y a pas de vérités certaines et révélées ! La morale indépendante est assurée d'obtenir un grand succès parmi les hommes, à cause de la licence effrénée qu'elle leur laisse, des remords qu'elle étouffe, de l'intérêt personnel qu'elle flatte, et du bien et du mal qu'elle confond ensemble, en supprimant la règle invariable à laquelle le bien et le mal doivent d'être ce qu'ils sont.

Pourquoi, dira quelqu'un, Dieu permet-il ces égarements de la raison humaine si féconds en conséquences morales de la plus effrayante portée ? Ne pourrait-il pas les arrêter par une intervention directe de la Providence ? La Providence divine a-t-elle cessé d'être le gou-

vernement de Dieu dans le monde, pour que le monde puisse impunément se livrer à de telles aberrations ?

Dieu a créé l'homme libre et il respecte le don de liberté qu'il a fait à l'homme, jusqu'à lui permettre d'en abuser en changeant en une licence ignominieuse le privilège de liberté qui lui a été accordé. Nous comptons beaucoup trop sur des coups de Providence. Le Seigneur nous a donné, dans l'Eglise, une puissance régulatrice, qu'il nous suffit d'écouter pour rester dans la vérité. Il n'y a pas, dans l'histoire, de miracle plus étonnant, pour qui veut prendre la peine d'y réfléchir, que le miracle de la formation de l'Eglise et de sa diffusion au milieu des peuples. Il n'y a pas, dans l'histoire, de miracle plus frappant et plus permanent, que celui de la conservation de l'Eglise dans le temps et malgré les oppositions de tout genre qu'on lui a faites et qu'on ne cesse de lui faire. La Providence divine n'a donc pas abdiqué son pouvoir de gouverner le monde, puisqu'elle conserve l'Eglise au milieu de nous, ou, pour dire plus vrai, puisqu'elle nous conserve, dans l'Eglise, la lumière de la vérité révélée et l'abri dans lequel nous pouvons nous préserver des divagations de notre raison affaiblie.

Notre devoir, le devoir de tout chrétien sérieux et sincère, est donc de faire connaître, autour de soi, l'Eglise, sa doctrine, sa morale, les pratiques du culte qu'elle rend à Dieu, les sacrements qu'elle offre aux hommes pour leur conserver la vie divine qu'elle leur a, une première fois donnée, et pour augmenter en eux cette vie. Puisque les maîtres, autrefois chargés de cette mission, qu'ils accomplissaient au nom de l'Etat chrétien, ne pouvant plus la remplir aujourd'hui, à l'égard des enfants qu'ils instruisent, c'est un devoir pour tous les chrétiens soucieux de l'avenir de la France, de se faire les catéchistes volontaires de ces pauvres petits, à qui l'Etat refuse de laisser parler de Dieu et de la Foi, par ceux qu'il charge de leur enseigner les lettres et les sciences humaines.

Sous l'empire païen des Césars, ces choses se passaient ainsi, et c'est ce zèle universel que montrèrent

les chrétiens pour répandre la Foi, qu'elle dut ses premiers et rapides progrès. Nous ne sommes pas de pire condition que ne l'étaient les chrétiens des premiers âges. La génération que nous formons a été instruite d'une façon régulière, insuffisante peut-être aux besoins actuels ; mais l'instruction qu'on nous a donnée forme pour nous une base précieuse, un point d'appui solide celle que nous nous donnerons à nous-même en la développant.

Il nous a paru que nos lecteurs et nos lectrices étaient de la race de ceux qui savent se dévouer à une œuvre aussi excellente que celle que nous lui proposons aujourd'hui, et nous avons voulu les aider à l'accomplir. Chacun d'eux en se nourrissant du travail dont nous commençons aujourd'hui la publication, — son instruction religieuse fût-elle en ce moment incomplète et insuffisante, — peut devenir, en peu de temps et sans beaucoup de peine, un catéchiste volontaire et important au point de vue religieux.

CHAPITRE Ier

DE LA RELIGION EN GÉNÉRAL ET DE LA RELIGION RÉVÉLÉE EN PARTICULIER

L'histoire de notre sainte religion, les vérités qu'elle nous enseigne et les devoirs qu'elle nous impose au nom de Dieu : tel est le triple objet de l'instruction familière à laquelle on a donné, dès les premiers temps du christianisme, le nom de Catéchisme. Le mot "catéchisme" est un mot emprunté à la langue grecque, dans laquelle il avait tous les sens que nous lui conservons : il signifiait soit une instruction simple et familière, soit la manière dont elle est donnée, soit le livre avec lequel elle est exposée. C'est pourquoi nous appelons d'abord "catéchisme" une instruction familière sur l'histoire, les vérités et les devoirs de notre sainte religion ; nous disons : faire le catéchisme, aller au catéchisme, quand nous instruisons ou quand nous nous rendons à l'instruction religieuse ; et nous nommons aussi catéchisme le livre dans lequel se trouvent

exposés l'objet de notre foi, les principes de notre morale, les raisons et les conditions de notre culte.

Le mot "religion" est un mot qui signifie relier ou rattacher. Il nous sert à désigner l'ensemble des vérités que Dieu nous enseigne et des devoirs qu'il nous impose, pour nous relier ou nous rattacher à lui.

Si le but de la religion est de nous relier et de nous rattacher à Dieu, c'est donc que nous étions déliés et détachés ; qu'il y avait eu, entre Dieu, auteur de notre vie, et nous, une rupture. Nous verrons bientôt en quoi cette rupture a consisté et comment elle s'est produite, dès les premiers jours. Contentons-nous de prendre le mot religion dans le sens que l'humanité nous a donné et selon lequel il signifie l'ensemble des vérités que Dieu nous enseigne et des devoirs qu'il nous impose.

Dieu nous enseigne de deux manières : par la raison et par la révélation. La raison est ce qui nous distingue de la brute. A l'aide de la raison, nous discernons le bien du mal, le juste de l'injuste. Le mot "raison" désigne aussi la justice, l'équité, le droit, le devoir, et nous disons : La raison plaide en faveur de telle chose. Le mot raison désigne pareillement un argument que nous faisons valoir à propos de tel ou tel objet, et l'on dit : Je me rends à vos raisons. Ici le mot raison désigne spécialement la faculté de connaître que Dieu nous a départie, en nous créant : c'est une lumière que nous avons reçue du Créateur pour connaître la vérité et discerner le bien du mal. Notre raison nous suffit pour découvrir certaines vérités et certains devoirs, les vérités et les devoirs qui ne dépassent pas sa portée. Elle peut nous conduire à admettre l'existence de Dieu ; elle nous persuade que Dieu récompensera les bons et punira les méchants ; elle nous fait constater la spiritualité et conclure à l'immortalité de l'âme. L'existence de Dieu, une fois certaine, la raison en déduit que nous devons l'adorer et le servir. Les récompenses et les châtiments réservés aux bons et aux méchants, nous obligent à faire le bien et à éviter le mal. L'âme étant spirituelle et immortelle ne saurait se laisser

dominer par le corps et négliger de se préparer au bonheur éternel. Tels sont les trois axiomes de la religion naturelle, c'est-à-dire de la religion qui établit, avec le seul secours de la raison, les rapports de l'homme avec Dieu et ses devoirs personnels.

La révélation complète, pour nous qui l'avons reçue, ces dogmes et ces préceptes de morale. L'histoire des peuples livrés aux seules lumières de la raison nous prouve qu'ils n'ont pas su conserver ces notions premières et fondamentales. Elles se sont altérées en eux par suite d'une déviation imprimée, sinon à la raison elle-même—qui fait partie de la nature de l'homme, et qui n'a point été entamée par le péché—du moins à ses forces, lesquelles ont été affaiblies. De plus, la révélation pourrait seule nous élever à la fin surnaturelle pour laquelle nous avons été créés et mis au monde. On comprend qu'il y avait disproportion entre la fin surnaturelle de l'homme et les moyens dont il disposait pour l'atteindre, tandis que sa raison était affaiblie par le péché et obscurcie par la concupiscence. La concupiscence est la révolte de la partie inférieure — le corps de l'homme—contre l'esprit, siège et principe de la raison. Elle s'est formée en l'homme au moment où l'homme a librement consenti à renoncer aux données de sa raison droite, pour suivre l'attrait des sens qui le portaient au mal. A partir de sa chute, non seulement sa raison n'a plus été capable de découvrir, par ses propres forces, toutes les vérités qui étaient de son domaine et de porter l'homme à accomplir tous les devoirs qui découlaient de ces vérités une fois connues, mais elle a senti s'accroître l'impossibilité où elle était, par sa nature même, de s'élever à un ordre de vérités et de devoirs supérieurs à sa nature, quand même il eût été originellement établie une sympathie entre elle et ces vérités élevées.

Dieu a eu pitié de la nature humaine affaiblie par le mal, et il est venu à son aide au moyen de la révélation. Il a voulu, en outre, donner, une seconde fois, à l'homme la possibilité d'atteindre la fin surnaturelle pour laquelle il l'avait créé, et réparer ainsi les désastres

causés par la chute de nos premiers parents. La révélation est un acte surnaturel par lequel Dieu a fait connaître aux hommes toutes les vérités qu'ils doivent croire et tous les devoirs qu'ils doivent accomplir. La révélation s'appuie sur la raison, c'est celle-ci qui la constate, par ses propres forces, et qui accepte ce qui lui est enseigné par Dieu. Ce fait suffit seul à prouver que la raison est demeurée intacte après le péché, qu'elle a simplement été inclinée à l'erreur par la désobéissance, et que, si la concupiscence a été capable de l'affaiblir, elle n'a cependant pas été capable de la détruire.

Mais en faisant aux hommes des révélations, le Seigneur a voulu leur laisser le mérite de reconnaître son action et son influence. Il les a d'abord confiés à un peuple qu'il s'était choisi, et en qui il se plaisait à les conserver par une influence directe et soigneusement ménagée. Il a déclaré qu'il faisait alliance avec ce peuple, s'engageant par là à lui rendre facile son assentiment aux révélations qu'il avait reçues et à celles qu'il recevrait dans le cours des âges. Puis Dieu est venu lui-même, sur la terre, en la personne de son Fils éternel et consubstantiel, et le Verbe incarné s'est fait, auprès de tous les hommes, l'organe de toutes les vérités que nous devons croire et de tous les devoirs que nous devons accomplir. Cette révélation a reçu du Fils de Dieu le nom de " Testament ". Ceux à qui elle avait d'abord été faite le lui ont conservé, et ils l'ont étendu même aux révélations antérieures ; en sorte que nous pouvons dire que Dieu a fait aux hommes deux révélations principales : celle qui a précédé la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celle dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'auteur. La première se nomme la révélation de l'Ancien Testament, et la seconde la révélation du Nouveau Testament.

La première de ces révélations se subdivise aussi en deux autres : la révélation primitive ou patriarcale, que Dieu avait faite aux premiers chefs de la nation choisie, lesquels furent aussi les chefs de la famille terrestre de son Fils, et la révélation mosaïque, que Moïse

reçut directement de Dieu au moment où la nation choisie était ramenée d'Egypte et établie au pays où il plaisait à Dieu de la fixer, le pays de Chanaan, autrefois habité par ses pères.

En résumé, la religion naturelle est celle qui est fondée sur la loi naturelle, dont la raison nous sert à connaître les principes et les conséquences directes. Elle aurait pu exister chez les peuples que Dieu n'a point entourés de soins spéciaux. Elle peut encore exister chez ceux qui n'ont pas reçu le bienfait de la révélation. En fait, les païens l'ont méconnue, la plupart du temps, et leur prétendue civilisation même ne leur a pas permis d'échapper au naufrage général préparé à la raison par le péché.

La religion révélée a existé pour l'homme tombé, dès le premier jour de sa chute, parce que Dieu est aussitôt entré en relations avec lui, et, en lui annonçant le Rédempteur, il a mis, dans son esprit et dans son cœur, des pensées et des sentiments à l'aide desquels l'homme pourrait s'élever à l'ordre surnaturel. Cette première communication de Dieu a été suivie d'autres communications faites aux patriarches, et la révélation patriarcale s'est formée de toutes ces communications réunies. Après que Moïse a été choisi par Dieu pour être le chef de son peuple, le Seigneur lui a donné les dix commandements, les dix paroles comme on les nommait en Israël, et la loi mosaïque qui devait leur servir d'encadrement et de commentaire. Cette loi, conforme aux révélations antérieures faites par le Seigneur aux patriarches, a constitué la révélation de l'Ancien Testament. Enfin Jésus-Christ a complété les révélations divines qui l'avaient précédé, et l'ensemble de sa doctrine forme le Nouveau Testament.

CHAPITRE II

DES SIGNES AUXQUELS ON RECONNAIT LA RELIGION RÉVÉLÉE

Le Seigneur n'a pas voulu instruire directement chacun de nous des vérités que nous devons croire et des devoirs que nous devons pratiquer. C'eût été inutile, et Dieu

ne fait rien d'inutile. C'eût été inutile, parce que notre raison, flambeau allumé par la main de Dieu, nous suffisait pour reconnaître les révélations divines, quand certains de nos pères les auraient reçues. Il convenait, en outre, que le Seigneur nous laissât le mérite de la soumission à ces révélations, en nous imposant la nécessité de les rechercher et de constater qu'elles avaient été faites à certains hommes auxquels il parlait et qu'il chargeait de nous transmettre les enseignements qu'il leur donnait. Dieu traitait sa créature privilégiée selon l'ordre constant de sa Providence, qui gouverne l'univers non point par une action isolée et directe sur chacun des êtres qui le composent, mais au moyen des forces de la nature, dont il a posé les lois une fois pour toutes, et qui agissent comme causes secondaires du mouvement général. Dans le but de traiter ainsi l'ordre intellectuel et moral et de l'établir sur des bases analogues à celles sur lesquelles repose l'ordre physique et matériel de la nature, Dieu a choisi certains hommes auxquels il a parlé, qu'il a instruits des vérités que nous devons croire et des devoirs que nous devons pratiquer, et il les a chargés d'instruire leurs frères.

Il fallait, pour que les hommes consentissent à se laisser instruire par certains de leurs frères, que ceux-ci fussent à même de prouver que Dieu leur avait véritablement donné cette mission. Par cette économie d'une action directe sur certains hommes privilégiés et indirecte sur la masse, Dieu divisait l'humanité en deux groupes très-distincts : le groupe des privilégiés qu'il avait lui-même instruit et chargé d'instruire les autres ; le groupe de la grande foule des hommes qui devait se laisser instruire par les premiers. On voit cela sensiblement dans l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il instruit ses apôtres, puis il les charge de répandre la doctrine qu'il leur a enseignée ; et, en ce moment, il invoque, pour faire le partage de l'humanité en deux groupes, le pouvoir qu'il a reçu de son père : " Tout pouvoir, dit-il, m'a été donné au ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Allez donc, instrui-

sez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à garder tous les préceptes que vous avez reçus de moi."

Le partage des hommes en deux classes, celle des hommes enseignant et celle des hommes enseignés, ne pouvait pas être exprimé d'une manière plus claire, ni appuyé sur une autorité plus incontestable.

Cependant Dieu d'abord, Jésus-Christ ensuite ont voulu rendre toute hésitation impossible, en accordant, aux hommes qu'ils avaient choisis, le pouvoir de prouver, par des miracles et des prophéties faits au nom de Dieu, qu'ils avaient vraiment reçu cette mission.

On appelle " miracle " un fait qui dépasse le pouvoir naturel de l'homme et qui s'opère au nom de Dieu et par la permission de Dieu. Pesez tous les termes de cette définition, et vous saisirez sans peine la différence qui existe entre les vrais et les faux miracles, entre les miracles vraiment dignes de ce nom et les prestiges plus ou moins merveilleux, par lesquels certaines gens habiles s'efforcent ou se sont jamais efforcés de capter la confiance de leurs frères. Un vrai miracle doit dépasser le pouvoir naturel de l'homme ; un prestige, au contraire, n'est que le résultat de forces naturelles habilement exploitées, par des gens qui connaissent ces forces mieux que ne les connaît le vulgaire. Un vrai miracle doit être opéré au nom de Dieu et par sa permission ; un prestige peut être fait dans le but de tromper, au nom de Dieu sacrilègement invoqué, mais il ne saurait s'opérer par la permission de Dieu.

Arrêter un fleuve dans sa marche, faire tomber du ciel une nourriture toute prête, ressusciter des morts, sont de vrais miracles, parce que ces faits dépassent le pouvoir naturel de l'homme. Quand ils ont été opérés, ainsi qu'en témoigne l'histoire la plus véridique qui fut jamais, ils l'ont été par des hommes qui agissaient au nom de Dieu et par sa permission. Ces hommes affirmaient, dans la sincérité de leur âme, qu'ils agissaient alors au nom de Dieu et par la permission de Dieu. Il était impossible de ne pas

ajouter foi à leur parole, tant à cause de l'intégrité de leur vie, qu'à raison même de la puissance surnaturelle qu'ils exerçaient.

Une prophétie est la prédiction surnaturelle d'un événement qui dépend de la volonté de Dieu ou de l'homme. Dieu seul peut connaître à l'avance des événements pareils : l'homme qui les annonce tandis qu'un long espace de temps le sépare de ces événements mêmes, doit nécessairement être entré en part de la science de Dieu. Celui qui a constaté l'existence de semblables prophéties, longtemps avant l'époque de leur accomplissement même, ne peut mettre en doute que les hommes qui les firent, n'eussent reçu de Dieu des lumières particulières à l'aide desquelles l'avenir leur était découvert. Quand on connaît la marche régulière de certains événements, on peut, il est vrai, prédire leur aboutissement à tel ou tel résultat. Mais, dans la prophétie proprement dite, on ne se sent nullement l'influence de notions pareilles : les événements qu'elle annonce ne font pas partie de la trame régulière de l'histoire ; ils s'en séparent par leur nature ; ni le passé ne les portait dans les faits dont il se composait, ni l'avenir ne semblait marcher dans le sens de ces événements eux-mêmes.

L'avènement du Messie annoncé par tous les prophètes était un fait qui dépendait de la volonté de Dieu et que rien, dans l'histoire, ne permettait de présager. La prise de Babylone, prédite par Daniel, au moment où cette ville était dans toute sa gloire ; la ruine de Jérusalem, prédite par Jésus-Christ, au temps où le peuple juif semblait se reposer sous le joug des Romains qu'il portait sans le trouver trop lourd, n'étaient point des événements que la sagacité naturelle pût découvrir à l'aide de ses lumières. Aussi ces prophéties ont-elles toujours été regardées, par les bons esprits, comme une preuve évidente de la mission divine remplie par ceux qui les firent. Ajoutons que, la plupart du temps, les prophètes furent, à la fois, des thaumaturges. Les miracles qu'ils opéraient et leurs prophéties se renvoyaient la lumière, et les peuples s'inclinaient devant l'autorité que Dieu leur donnait en leur transmettant son

pouvoir sur la nature et sa connaissance de l'avenir.

Les hommes que Dieu avait choisis pour faire part à leurs frères de ses révélations, se sont acquittés de ce devoir en leur parlant et en écrivant pour eux : en leur parlant d'abord, car ce fut ainsi que Adam, Noé, Abraham se firent, auprès de leur famille, les interprètes de Dieu ; en écrivant ensuite, comme Moïse, les Prophètes et les Apôtres.

L'enseignement qu'ils donnèrent par la parole se nomme la tradition. Le mot " Tradition " indique la remise de la propriété à un nouveau propriétaire. L'enseignement que Dieu avait donné était, au commencement, et n'a point cessé d'être depuis, un héritage de famille. Chez les patriarches et chez le peuple de Dieu, la chose est évidente. Elle ne l'est pas moins dans l'Eglise, qui est la famille de Dieu en ce monde, famille agrandie, il est vrai, mais véritable famille où l'on met en commun les biens surnaturels, la grâce et les sacrements qui la donnent. L'Eglise est la famille de Dieu en ce monde et elle appelle " ses Pères " ceux qui furent les premiers échos de l'enseignement traditionnel. L'enseignement que les hommes choisis par Dieu donnèrent par écrit se nomme l'Ecriture-Sainte. Moins ancienne que la Tradition, l'Ecriture-Sainte doit, aux conditions particulières dans lesquelles elle a été imposée, avoir le respect que lui accordent les chrétiens.

(A continuer)

— 000 —

Maximes et Pensées.

Il y a des âmes basses qui sont toujours prosternées devant la grandeur. Il faut séparer l'homme de la dignité, et voir ce qu'il est quand il en est dépouillé.

LAMBERT.

* **

A la réserve de quelques âmes véritablement fortes, qui n'agissent que pour la satisfaction de leur conscience, tous les hommes font pour l'éclat ce qu'il devraient faire pour la vertu.

— SAINT ECREMONT.

Foi et Patriotisme

[Pour l'Album des Familles.]

—
SOCIÉTÉ

DE

SAINT VINCENT DE PAUL.

Etude Historique sur sa Fondation

En 1833, un petit groupe d'étudiants réunis, à Paris, dans une maison du quartier des Ecoles, prenaient la résolution de fonder une association de charité sous le titre de : *Conférence Saint Vincent de Paul*.

M. Frédéric Ozanam était leur chef, et parmi eux étaient MM. Lamarche, Clavi, Le Taillandier, Devaux et Lallier.

Un pieux laïque, M. Bailly, un peu plus âgé qu'eux, s'était fait leur ami et protecteur. Ce fut autour de lui et sous sa présidence que se réunissaient, en mai 1833, les fondateurs de la Saint-Vincent de Paul, qui étaient au nombre de six et dont le plus âgé n'avait pas vingt trois ans.

Ils se placèrent dès l'origine sous l'invocation de St Vincent de Paul.

Deux mois après sa formation, au moment des vacances, la société comptait une quinzaine de membres ; au retour des vacances, en novembre 1833, elle transporta le lieu de sa réunion au centre du quartier des écoles, dans l'ancienne maison des Bonnes Etudes.

La société se développa bientôt dans les villes de province. En 1847, une colonie de l'œuvre a été fondée dans l'usine de Beaudin (Jura).

I

A L'ÉTRANGER.

En 1836, plusieurs français se trouvant à Rome, s'étaient groupés autour d'un ecclésiastique, et avaient commencé chez lui des

réunions hebdomadaires et entrepris la visite des pauvres de l'hôpital, lorsqu'au bout de quelques mois le fléau du choléra vint les disperser.

A la suite de la prédication faite pendant l'hiver de 1842 par le R. P. de Ravignan, la société a été de nouveau accueillie à Rome. En 1851, la société y comptait quatre conférences ; celles de St-Charles Borromée, du Gesù, de St-Jean-in-Lucina, pour les Romains et celle des étrangers ; placée sous la direction du Cardinal-Vicaire.

Au mois de février 1844, un protestant récemment converti à la foi catholique, parvint à rassembler à Londres 18 personnes, auxquelles il avait fait partager son pieux désir de fonder une conférence.

La conférence de Dublin date des premiers jours de février 1845, ainsi que celle d'Edinbourg ; et celle de Glasgow a été fondée en 1869.

Dès 1842, des conférences semblables à celles de la France étaient organisées à Bruxelles.

En 1845 la conférence de Munich, Allemagne, a été fondée ; en 1846, celle de Notre Dame de la Haye, Hollande.

Vers le même temps, une conférence prenait naissance au centre même du protestantisme, à Genève ; elle était composée de 23 membres.

Vers la fin de l'année 1845, une première conférence était fondée à Mexico, puis une autre à Puebla, à San Miguel de Allende.

Le 8 janvier 1849, a été agrégée la première conférence de la Prusse Rhénane, fondée à Coblenz.

Au mois de janvier 1849, huit étudiants de Bonn fondaient une conférence, qui fut agrégée le 7 mai suivant.

Dès le 7 mai 1849, des conférences pouvaient prier sur le tombeau de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle. Le 19 juillet 1849, fondation d'une conférence à Eufren.

A la fin de décembre 1849, il existait 22 conférences, (et deux conseils supérieurs,) dans les villes importantes de la Prusse.

En 1846, l'humble bannière de St Vincent de Paul était plantée sur les rives du Bosphore, à Constantinople, et quelques jours après à Smyrne, à Jérusalem, aux pieds du tombeau du Sauveur, avec l'autorisation et l'appui du vénérable

patriarche de Jérusalem, Mgr Valerga, puis à Santovin, dans l'archipiel grec.

La première conférence, aux Etats-Unis fut fondée à St-Louis, Missouri, à la fin de 1845; et en 1847, le pieux évêque de New-York, voulait bien accueillir la société dans son palais épiscopal, et deux autres conférences furent fondées, l'une à Buffalo, et l'autre à Lockport.

En 1850, deux nouvelles conférences furent agrégées, une à Utica et l'autre à Milwaukee.

En 1858 et 1859, 28 conférences ont été établies dans les différentes villes de l'union. New-York, Philadelphie, Albany, Brooklyn, Minnesota, Williamsburg, jusqu'à la Nouvelle Orléans.

En avril 1850, la première conférence, en Espagne, était fondée à Madrid, et une autre à Burgos, et en 1852, une à Cabella, et en 1853 à Bueda. En 1857, 68 conférences d'Espagne furent agrégées.

Le 15 juin 1846, sept personnes fondaient une conférence à Alger.

II

CANADA.

La même année, 1846, eut vu naître la Société St Vincent de Paul, au Canada. C'est un membre d'une des conférences de Paris, retourné au Canada, pour y exercer la profession de médecin, dont le zèle et le bon souvenir valut à la société cette précieuse conquête. M. le Docteur Joseph Painchaud, né à Québec, mort missionnaire.

Treize personnes des différentes parties de la ville se réunirent, le 12 novembre 1846, dans une des sacristies de la cathédrale, et furent les fondateurs de la conférence de Notre Dame de Québec. Le jour où cette première conférence du Canada était agrégée à la Société, on prononçait aussi à Paris l'agrégation de la première conférence de la Suisse, celle de Genève.

En 1847, Montréal comme Québec, accueillait la société avec empressement et lui ouvrait un champ vaste et fertile, et une première conférence sous le nom de St-Jacques était agrégée le 3 mai 1848. Une première réunion régulière avait eu lieu, le 19 mars 1848

dans une des salles de l'évêché, sous la présidence de Mgr Bourget, évêque de Montréal.

Le 10 novembre 1850, M. le chevalier G. M. Muir, (ex-premier président du C. S. du Canada) fondait à Toronto la première conférence de la province d'Ontario, sous le nom de N. D. de Toronto, et la première réunion, composée de sept personnes eut lieu dans la sacristie de la chapelle St-Joseph, dans la cathédrale St-Michel, sous les auspices de Mgr de Charbonnel, G. M. Muir, Thos. Hayes, Chas. Robertson, D. R. Feelar, S. G. Lynn, et M. J. Macdonell, qui remplaça en 1851 M. Muir comme président. La première aumône offerte à cette conférence fut celle d'un enfant de dix ans et demie. Ce cher petit avait économisé ses petits cadeaux et possédait un écu.

Le 12 mars 1856, une conférence de charité s'organise à la Pointe-Lévis, sous les auspices du Rév. M. Déziel, curé, par 22 membres.

En février 1854, une conférence a été établie à la Nouvelle Ecosse, à Halifax, et quelque temps après une autre Conférence était fondée à Charlottetown, Ile du Prince Edouard.

III

CONCLUSION.

Aujourd'hui le nombre des conférences de St Vincent de Paul dépasse huit mille. On en trouve établies dans les pays de l'Europe, dans les Amériques, aux Indes, en Afrique, en Australie, et jusqu'en Chine.

Les recettes totales de l'année 1881 se sont montées à \$2,455,941; les dépenses ont été de \$1,895,017.

On compte par centaines les œuvres annexes de la St. Vincent de Paul: orphelinats, crèches, asiles de nuit, hôpitaux, maisons de refuge, patronages, retraites annuelles, salles de lecture, caisses d'épargne, instruction des jeunes gens, visites des pauvres à domicile, vestiaires, lingeries, secours médicaux, pauvres honteux, réfugiés, visites des prisons et des hôpitaux, etc. etc.

La société St-Vincent de Paul du Canada comprend :

Un conseil supérieur, siégeant à Québec; dix conseils particuliers, et 81 conférences, savoir :

Lieux.	Conseils particuliers.	Conférences.	Membres actifs.
Québec	2	24	1,027
Trois-Rivières.	1	8	105
Montréal.....	1	18	1,381
Ottawa.....	2	10	237
Toronto.....	1	7	197
London.....	1	2	39
Hamilton.....	1	8	183
Halifax.....	1	4	100
	10	81	3,269

Les retours pour 1882 n'étant pas encore au complet, nous donnons ci-dessous le tableau des opérations pour l'année 1881, qui se décompose comme suit :

Lieux.	Recettes.	Dépenses.	Secours accordés.	
			Nombre de familles.	Nombre de personnes.
	\$	\$		
Québec.....	12,072.30	11,028.35	619	3,290
Trois-Rivières..	2,122.63	1,645.15	74	302
Montréal.....	3,827.92	6,741.50	876	3,721
Ottawa.....	1,645.45	1,174.71	144	797
Toronto.....	2,448.28	1,567.69	190	637
London.....	489.23	269.72	303	976
Hamilton.....	2,923.85	2,267.47	217	902
Halifax.....	4,803.47	4,370.02	258	1,012
	35,331.13	29,094.60	2,691	11,637

AUX SOCIÉTÉS ST-JEAN-BAPTISTE

A MM. les Présidents et aux associés de la St-Jean-Baptiste.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous faire une proposition qui, réalisée, ne contribuerait pas peu à faire ressortir davantage le motif religieux qui a inspiré la formation de vos sociétés, et vous assurerait en même temps les bénédictions du Ciel pour le succès que vous poursuivez au point de vue purement national.

Comme j'ai tout lieu de croire que le Pèlerinage Canadien en Terre Sainte que j'ai proposé, pour

le printemps prochain, va réussir, ne devrait-on pas profiter de la circonstance pour faire don, de la part du Canada, à la grotte de St-Jean-Baptiste, le lieu même où le plus grand des enfants des hommes est né, d'une lampe avec un petit capital pour son entretien, à côté de celles qui s'y trouvent déjà ?

St-Jean dans le Désert n'est qu'à deux lieues de Jérusalem, et tous ceux qui vont en Terre Sainte ne manquent pas de s'y rendre. Une lampe qui porterait le nom du Canada, brûlant continuellement dans ce sanctuaire, à côté de celles des familles royales de Naples, d'Espagne, etc, apprendrait à tous ceux qui l'ignorent encore, qu'en dehors de cette France qui déclare la guerre à Dieu, qui fait la chasse aux crucifix et à tous les symboles religieux, il se trouve une autre France, par delà les mers, qui prie encore, qui s'honore de descendre de la fille aînée de l'Eglise, et qui malgré les distances, va jusqu'au pied du Calvaire, témoigner de sa foi et y porter les preuves des sentiments religieux qui l'animent.

Il est tout probable que le pèlerinage en Terre Sainte se renouvelera à peu près chaque année par la suite. Que' e consolation et quel encouragement ne serait-ce pas pour ces pèlerins Canadien de voir dans ce sanctuaire, qu'ils doivent particulièrement affectionner, un objet venant de leur pays. un *ex voto* de leur nation !

On comprend qu'une telle fondation ne demanderait qu'un tout petit capital, disons \$500 à \$600 au plus. Si MM. les présidents des diverses sociétés voulaient bien faire connaître la chose à leurs co-associés, à la prochaine solennité, et faire une collecte dans ce but, pendant la célébration de la Messe, par exemple, avec la permission de MM. les curés, je n'ai pas de doute qu'on pourrait sans peine recueillir la somme nécessaire.

Je me chargerai volontiers de recueillir les montants collectés et d'en publier le résultat.

Le tout très respectueusement soumis.

L'Abbé PROVENCHER

Cap-Rouge, juin 1883.

Education

ECOLE NORMALE LAVAL.

(URSUINES DE QUÉBEC)

Distribution des Prix et Diplômes aux Élèves-Institutrices.

Une société nombreuse et choisie assistait à cette fête de l'intelligence, au couvent des Ursulines, et comme couronnement, Mademoiselle Zélia Fiset vint lire l'adresse suivante, composée par Mademoiselle Marie Biron, l'une des élèves de la deuxième année.

Dans ce morceau fort remarquable, un digne hommage est rendu aux Dames Ursulines qui ont donné leurs soins aux élèves institutrices ; à M. le Principal et à MM. les Professeurs, dont les leçons ont produit de si beaux résultats ; à M. le Surintendant, toujours plein de sollicitude pour le personnel enseignant, et enfin à toutes les personnes qui ont honoré la cérémonie de leur présence.

Voici cette adresse :

Monsieur le Surintendant.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque après un long travail, le cultivateur voit la terre qu'il arrosa de ses sueurs se couvrir d'une luxuriante végétation, lorsqu'il peut enfin reposer sa vue sur les moissons dorées qui recouvrent ses champs à l'automne, comme il contemple avec délices ces richesses, fruits de quelques grains de blé confiés à la terre ! comme il se repose avec bonheur au milieu de sa famille. Il n'a plus à redouter maintenant les rigueurs du sort. Cependant sa tâche n'est pas terminée. S'il tient en ses mains des trésors, ce n'est pas pour lui seul. Des peuples entiers ont besoin d'être sustentés, et c'est à lui qu'ils iront demander le pain quotidien ; car à lui seul a été confiée la grande et noble mission de nourrir le genre humain des fruits de son pénible labeur.

Voilà notre mission à nous aussi, élèves institutrices. Après avoir acquis, à force de travail, les connaissances que nous possédons aujourd'hui, nous nous reposerons sans doute avec bonheur auprès de nos mères ; mais bientôt il nous faudra repartir, appelées par notre vocation à former la jeunesse, à élever l'enfant, espoir de l'avenir, à lui donner non pas le pain matériel qui soutient le corps, mais une nourriture plus précieuse,

un aliment toujours nouveau, destiné à fortifier, à développer, à éclairer l'intelligence, cet autre tonneau des Danaïdes, que rien ne peut combler.

Jusqu'aujourd'hui, nous avons, élèves heureuses et quelque peu insouciantes, descendu gaiement le fleuve de la vie, nous laissant emporter par ses ondes rapides, et présentant la voile au souffle de l'espérance ; confiantes dans l'habileté du pilote, nous nous sommes laissés guider par sa main ferme et sûre, sans trop nous préoccuper de notre but, et parfois même presque sans y penser. Mais voilà que nous abordons au rivage nouveau, un autre horizon s'élève devant nous ; tout change d'aspect à nos yeux. Ce n'est plus ici la vie tranquille du pensionnat, avec sa douceur et ses charmes. L'élève est affranchie de la douce dépendance du maître ; on lui indique la route dans laquelle elle devra marcher désormais, et on lui dit : " Va maintenant, entre dans la carrière ; elle est ouverte devant toi ! Tu vois ces jeunes enfants, semblables à des arbustes, ils attendent qu'une main bienveillante vienne les cultiver et les redresser : c'est sur ce fonds que tu dois travailler sans relâche ; n'épargne ni le temps, ni les fatigues, ni l'étude, et rappelle-toi toujours la devise de l'Ecole normale, qui doit être aussi la mienne ! "

" Rendre le peuple meilleur ! "

En ce moment si solennel pour nous, vous nous permettez, messieurs, de jeter un coup d'œil en arrière, et de dire adieu à ce passé qui nous est si cher.

C'est à vous que nous nous adressons d'abord, à vous, Mères tendres et dévouées, qui avez su si bien captiver nos cœurs et nous faire oublier les tristesses de l'éloignement. Ah ! quelle que soit l'allégresse de notre cœur à la pensée de nous réunir à nos chers parents, il nous est bien cruel de nous éloigner de cette sainte maison, où nous avons coulé de si heureux jours, sous la maternelle direction de celles qui nous ont toujours témoigné une affection si constante et si désintéressée, qui ne nous ont demandé en retour que d'être heureuses, et qui toujours nous ont su gré de jouir du bonheur qu'elles nous donnaient. Nous laisserons ici, en vous quittant, la meilleure partie de nous-même. Le souffle de l'adversité, comme un vent brûlant, viendra peut-être dessécher notre âme ; c'est dans ce saint asile, et auprès de vous, Révérendes et bonnes Mères, que nous viendrons alors la retremper et la rafraîchir. Laissez nous donc vous dire en partant : Merci et au revoir.

A vous, Messieurs les Professeurs, et, à vous en particulier, Monsieur le Principal, qui dépensez votre vie à la

grande cause de l'éducation, et qui, depuis longtemps, rendez de si éminents services à l'École normale ; oui, à vous, messieurs, le plus cordial et le plus respectueux merci ! Nous reconnaissons devoir à votre zèle et à votre dévouement les connaissances acquises pendant ces deux années trop vite écoulées. Oh ! oui, nous les regrettons ces leçons si pleines d'intérêts et de charmes ! Non contents de nous prodiguer les trésors de votre science, vous avez su nous en rendre l'initiation moins aride, en vous adressant non pas à notre mémoire, mais à notre intelligence, en intéressant, en captivant notre imagination. C'est en vain que nous essayerions de traduire par des paroles la vive reconnaissance dont nous sommes pénétrés ; il est des dettes que le cœur seul peut payer, et celle que nous avons contractée envers vous est de ce nombre. Nous serons heureuses, soyez-en persuadés, messieurs, de faire fructifier, autant qu'il dépendra de nous, les excellents conseils pédagogiques que nous avons reçus de vous pendant ces deux années ; et, si le succès vient couronner nos efforts, nous ne manquerons pas de vous en attribuer le mérite.

Monsieur le Surintendant, nous connaissons depuis longtemps le constant et bienveillant intérêt que vous avez toujours témoigné aux élèves de l'École normale ; aussi la nouvelle preuve que vous nous en donnez aujourd'hui, en daignant présider cette séance et applaudir à nos succès, n'excite-t-elle aucunement notre surprise ; mais combien elle nous trouve reconnaissantes ! La nouvelle carrière dans laquelle nous allons entrer a toujours été de votre part l'objet d'une bienveillance particulière ; aussi, en vous remerciant des bienfaits passés, nous osons compter encore sur votre obligeante protection pour l'avenir.

M. le Surintendant, dans sa réponse à l'adresse, témoigne toute sa satisfaction ; il félicite les six élèves qui ont donné des devoirs écrits en lecture dans cette belle fête ; il fait l'éloge des succès en musique, soit dans l'enseignement du piano, donné par les Dames Ursulines, soit dans le chant habilement conduit depuis plusieurs années par M. Gustave Gagnon ; enfin M. le Surintendant donne de justes louanges à MM. les Professeurs, dont la capacité et la longue expérience sont une des conditions de succès de l'École, et aux Dames Ursulines, dont l'établissement à Québec est une vraie gloire pour le pays.

Biographie

[Pour l'Album des Familles]

Sir CHARLES TUPPER,

K. C. M. G., C. B.

HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publiciste.

(Suite.)

VII

Défaite du ministère Young.

Le parlement, prorogé le 18 avril 1856, se réunit le 5 février suivant. Pendant la vacance l'on avait fourbi ses armes de part et d'autre. Aussi longtemps que les gouvernements constitutionnels existent, il y aura des batailles entre la droite et la gauche ; entre le pouvoir et ceux qui le désirent ; entre le ministère et l'opposition. L'homme ayant toujours et partout les mêmes instincts, les mêmes ambitions, les mêmes projets, les mêmes espérances.

L'honorable M. Howe, dès 1854, avait accepté la position de président du bureau des chemins de fer. S'étant fait élire, plus tard, dans le comté de Sidney, au Cap Breton, il continuait d'être en quelque sorte, le *leader* du gouvernement. Or, son attaque malheureuse du 27 décembre 1856 avait attiré sur la tête du ministère toutes les foudres de l'opposition. L'atmosphère politique était lourde et couvert de nuages sombres. L'orage éclatait. Le lieutenant-gouverneur, Sir Gaspard Le Marchand, ouvrait, le 5 février, la 2e session du 21e parlement de la Nouvelle-Ecosse. Le discours du trône contenait peu de projets nouveaux. L'on y parlait de voies ferrées et de relations commerciales, de prospérités et d'espérances futures. Le député d'Anna-

polis, l'honorable J. W. Johnston, propose immédiatement un vote de non-confiance : M. Marshal le seconde. L'honorable Premier accepte bravement le défi et se déclare prêt au combat. Honneur au courage malheureux.

L'honorable A. W. McLelan, ministre actuel de la marine et des pêcheries du Canada, s'était chargé de proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Il le fit en affirmant la prospérité de la province et en se moquant de l'opposition ! Le député de Colchester n'avait encore que trente trois ans.

Le lendemain, le représentant d'Annapolis commença l'attaque. Il fit un discours sobre, digne, modéré, dans lequel il exposa brièvement et clairement tous les griefs du pays contre le ministère. L'honorable M. Young y répondit avec calme et dignité.

La bataille finale était engagée ; mais les gros escadrons étaient restés inactifs ; les boulets rouges n'ayant pas encore attaqué leurs carrés solides. Gare la bombe ! le bouillant Docteur, le jeune *leader* de l'opposition, comme l'honorable M. Young se plaisait à l'appeler, entre en lice. Tout coup porte ; il fut éloquent, satirique, impitoyable. Passant en revue toutes les fautes du ministère, ses absences de principes, ses oscillations continuelles, ses incertitudes et ses faiblesses, il lui reprochait, avec cette vigueur impétueuse et ce genre d'argumentation quelque peu provocante, qui lui sont particulières, tous ses actes, toutes ses injustices, toutes ses erreurs. Puis, passant sur le terrain brûlant des discordes religieuses, des querelles sectionnelles, il posa sur une base large et généreuse, les grands principes de tolérance que l'on se doit entre citoyens d'un même pays, pour les opinions, les vues, la foi et la religion d'un chacun. C'était élever le débat à une grande hauteur. C'était jeter les bases d'une *plateforme* assez large pour y placer tout le monde parfaitement à l'aise.

Le fanatisme et l'intolérance avaient allumé le feu dans le pays ; la modération et l'esprit de conciliation devaient ramener la paix et l'harmonie. Après avoir cité le "*Eastern Chronicle*," organe du parti libéral, qui prêchait l'union sur

les questions matérielles de construction de chemin de fer, etc, le député de Cumberland fit voir que le pays était fatigué de ses luttes inefficaces, stériles, passionnées, qui ne servaient qu'à perpétuer un état de choses intolérable, désastreux et ruineux pour la nation. Puis il termina son éloquent réquisitoire par la déclaration suivante des principes qui l'ont toujours guidés depuis, dans sa conduite politique : *justice égale pour tous*. Il finit par ces paroles équitables et rassurantes :

“ Je ne désire pas m'immiscer dans ce qu'une grande partie de la population du pays regarde comme une querelle personnelle entre un individu (M. Howe) et ses anciens amis (les catholiques). Cependant, nous ne pouvons ignorer le fait qu'il s'est récemment soulevé une question excitante dans les discussions acerbes de la presse au sujet du principe de la liberté civile et religieuse. Sur le seuil même de cette lutte, je n'éprouve aucune hésitation à affirmer hardiment que, comme libéral et Baptiste dissident, je maintiendrai toujours le principe cardinal de la liberté civile et religieuse : *Justice à tous, et à chacun sans égard à sa secte ou à sa croyance*. Et si j'eusse été dans cette chambre quand la lutte s'engagea contre l'ascendant illégitime de l'Eglise d'Angleterre, l'on m'aurait trouvé luttant côte à côte avec ceux qui voulaient maintenir les prérogatives et les droits des autres dénominations, à l'exercice d'une aussi grande somme d'influence et de considération que cette Eglise. Je considère qu'il est du devoir de tout bon citoyen de combattre contre tout ascendant indu d'un homme ou d'une classe d'hommes, soient protestants, soient catholiques. L'administration qui entretient d'autres vues ou agit contrairement présume que ses partisans ignorent absolument le principe fondamental : *de justice égale pour tous*.”

C'était un programme clair, défini, rassurant ; une promesse à la minorité qu'elle serait traitée avec justice ; un défi au fanatisme de s'avancer plus loin. L'opposition promettait d'enterrer la hache de guerre ; de ramener la paix troublée par les émeutes ; d'apaiser l'excitation causée par la lutte de M. Howe ; enfin de replacer le char de l'Etat, déraillé depuis longtemps, sur la véritable voie de l'harmonie, de l'entente, du progrès moral et ma-

tériel des peuples de la Nouvelle-Ecosse.

Ce discours rallia les sympathies de la majorité de la Chambre : il porta le calme au dehors. Le peuple, dont l'instinct est généralement sûr, voulait l'ordre, l'harmonie et la conciliation. L'hon. Wm A. Henry, juge de la Cour Suprême, à Ottawa, alors solliciteur-général, vint à la rescousse du premier-ministre. Il fut cauteux et prudent, c'est le plus sûr moyen d'arriver. Le bagage des principes étant toujours gênant, surtout quand changent les administrations. Ce fut M. Marshall qui lui répondit. Le renvoi du service de M. William Condon offrit à ce dernier une bonne occasion d'accuser le gouvernement de partialité. Il finit par ces paroles écrasantes pour les ministres : “ Veulent-ils nous faire croire à leur tolérance et à leur honnêteté quand ils renvoient un catholique, et qu'ils gardent à leur service un protestant coupable de la même offense que celle reprochée à M. Condon. Bien plus, quand ils honorent l'un et qu'ils privent l'autre des moyens de gagner son pain ? ”

L'on attendait la réplique de M. Howe avec anxiété : le moment était grave ; la circonstance solennelle : le ministère paraissait avoir le dessous. C'était le 9 février, le troisième jour du grand débat. L'hon. M. Howe, malade, pâle, souffrant, se lève : sa position était pénible. Il était la cause principale de la situation fautive dans laquelle se trouvaient ses amis. Sa lettre provoquante avait semé les vents : les tempêtes éclataient, son énergie ne semblait pas l'avoir abandonné, mais aux précautions oratoires dont il entoura sa défense, l'on sentait que le puissant orateur comprenait que la vie du ministère ne dépendait plus que du prestige de sa personne, du charme de son langage et de l'autorité de sa parole. Il fut stoïque comme ces athlètes antiques condamnés d'avance, son discours fut une longue et brillante plaidoirie. Demeurant sur la défensive, il tâcha de regagner en admiration ce qu'il avait perdu en sympathie.

“ J'ai vu, M. l'Orateur, s'écria-t-il, bien des jours sombres en ce pays, mais j'y ai aussi compté grand nom-

bre de jours ensoleillés ; des heures où je me trouvais avec beaucoup moins de sympathies et d'amis que j'en ai en ce moment. Si les nuages baissent, si la tempête éclate, je ferai face à ces revers de la fortune, avec cette même énergie, cette même fermeté et cette même détermination avec lesquelles j'ai subi chaque vicissitude de ma carrière politique.

“ Trente ans durant j'ai été fidèle à mes amis et à mes principes. Mais une heure peut arriver où l'on m'abandonnera, alors si une nouvelle administration se forme, la situation de M. Howe, sera à sa disposition. Il reprendra sa place indépendante en chambre, dira tous les jours ce qu'il croit être la vérité ; fera ce qu'il croira toujours être juste. Les combinaisons qui se forme ne m'effraient point, confiant comme je le suis que le cœur et l'âme de la Nouvelle-Ecosse seront toujours avec moi.”

Ce discours était digne de n'importe quelle tribune. L'on en avait rarement entendu de plus éloquent. Cette péroraison était grande, noble. C'était le gémissement d'un cœur blessé qui se replie sur lui-même, c'était le cri d'une âme qui comptent sur sa force, espère encore en l'avenir.

Hélas ! trop souvent la politique n'est qu'un misérable jeu de bascules. L'éloquence seule ne suffit pas pour en maintenir l'équilibre. La tolérance, la justice, l'honorabilité, l'adresse, sont ses plus solides états. Enlevez l'un de ses appuis, tout s'écroule. Le ministère Young allait bientôt n'être plus qu'une chose du passé. La lutte parlementaire durait depuis douze jours. Le 17 le vote est enfin pris. Le cabinet Young est renversé par une majorité de six voix, 22 à 28, six libéraux votant avec l'opposition.

Les grands hommes en font surgir d'autres comme les orateurs éloquents appellent d'autres tribuns. Quand tout est calme dans un Etat, les hommes supérieurs y sont ou rares ou méconnus : Il faut des luttes pour les faire sortir de leur retraite et les faire apprécier. Les jeunes pays qui naissent à la liberté, aux progrès, aux arts, à la tribune, à une vie nouvelle, comptent généralement plus d'hommes célèbres que ceux où il n'y a ni combats, ni efforts, ni obstacles : —

La persécution triple la valeur et l'activité d'un peuple : l'éloquence appelle l'éloquence ; Howe créa Tupper.

VIII

Le Ministère Johnston.—L'Honorable Secrétaire Provincial.

L'Hon. M. Johnston fut appelé à former une administration nouvelle : celle-ci fut annoncée à la Chambre le 24 février. Elle se composait des Hons :

J. W. JOHNSTON, *Procureur Général* ;
CHAS. TUPPER, *Secrétaire Provincial* ;
JOHN JAMES MARSHALL, *Secrétaire Financier* ;
SEALAY BROWN, *Receveur Général* ;
MARTIN J. WILKINS, *Solliciteur Général* ; et de
MM. MICHAEL TOBIN, JOHN MCKINNON,
JOHN CAMPBELL, CHARLES J. CAMPBELL.

Les ministres se firent tous réélire, à de grandes majorités, dans leurs comtés respectifs. Mais la chambre, presque également divisée, ne devait pas permettre à la même administration de se maintenir longtemps, car il y avait des hommes également puissants, également habiles des deux côtés. Ce fut le temps des grandes luttes dans la chambre de la Nouvelle-Ecosse ; ce fut l'époque des grands combats politiques. Johnston, Young, Tupper, Howe, Wilkins et Armand étaient les héros de ces brillants tournois de la science et de l'habileté politiques, servis par le désir légitime d'arriver, et par une grande éloquence.

La nouvelle opposition ne laissa point de répit au nouveau ministre. M. Howe surtout en voulait à Sir Charles. Ce fut contre celui-ci qu'il dirigea toutes ses batteries. Cependant le cabinet ne resta pas inactif. Dans un jeune pays tout est à créer : l'on se mit à l'œuvre. Les routes publiques étaient insuffisantes ou mal entretenues ; l'on modifia les statuts à leur égard. L'on vota des sommes considérables pour parachever les voies ferrées ; l'on révisa les lois ; des octrois furent accordés à des bateaux passeurs ; de grands travaux publics furent accomplis. L'agriculture fut encouragée. Un manifeste anonyme, publié dans les journaux du temps, et réclamant "des droits

égaux pour tous, et la prépondérance indue pour personne," créa une vive sensation. La presse fut aussi le sujet de longues et acrimonieuses disputes dans lesquelles se distinguait entr'autres J. C. Wade, l'ex-député de Digby, alors dans toute la vigueur de l'âge et la force du talent. Le sujet le plus important que l'on eut à régler fut, sans contredit, la question des mines. Une grande et préjudiciable anomalie régnait alors dans la province. Les minéraux de toutes natures, les charbons de diverses qualités existaient partout, mais l'on n'y pouvait toucher ! En 1826, George IV, en vertu du droit du plus fort, sans doute, avait accordé au duc d'York, son frère, toutes les mines non encore exploitées ni concédées dans le pays !! C'était une cause de trouble continu : c'était un monopole injuste, arbitraire, qui plaçait les plus précieuses ressources de la Nouvelle Ecosse, entre les mains d'une puissante Compagnie étrangère. Cette mesure avait déjà soulevé bien des débats ; nombre de récriminations avaient été faites inutilement. L'association générale des mineurs n'ayant pas plus d'oreille que de sentiment, le ministère se décida de porter un grand coup et d'en finir avec cette compagnie. En 1849, en vertu du bill de la liste civile, la province avait été investie de tous les droits de mine, sujets cependant aux privilèges existants. Les créanciers du Duke d'York réclamèrent neuf deniers par tonne de droit régalién depuis 1844 à 1845, savoir £55,418 sterlings en vertu de leur privilège ; mais plusieurs des associés étant morts, les héritiers ne pouvant plus s'entendre durent porter leurs différends devant les tribunaux.

Malheureusement le gouvernement anglais, sans égard aux prérogatives de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse, en juin 1845, confirma de nouveaux pouvoirs encore plus exorbitants que les premiers à l'association minière ! C'était abuser de son pouvoir et compromettre les intérêts les plus précieux de la colonie. Celle-ci perdit £24,000 sterlings par ce nouvel acte. Il fallait en finir avec cet état anormal de choses ; la province perdait aussi les plus clairs de ses revenus. Le mi-

nistère propose donc d'envoyer une délégation en Angleterre avec plein pouvoir de régler cette affaire définitivement. La motion à cet effet souleva un long débat ; mais elle fut enfin adoptée à une immense majorité. En conséquence, l'honorable Procureur - Général Johnston et M. A. E. Archibald, membre distingué de l'opposition, partirent pour l'Angleterre en juin 1857, comme commissaires et députés par l'assemblée législative pour régler définitivement cette question vitale pour la province. Puissamment secondés par M. Samuel Cunard, les commissaires réussirent, en Angleterre, à la régler à l'avantage de leur province et à reprendre les droits à l'exploitation des richesses territoriales que l'acte de George IV leur avait enlevées. Le 22 février 1858, par un vote de 30 contre 18, la chambre ratifia la conduite de ses délégués à Londres. Ainsi fut réglée, à l'avantage de la colonie par le ministère Johnston, l'une des plus importantes questions qui avait si longtemps auparavant agité le parlement et les populations. Ce fut le 5 août de cette même année que les communications télégraphiques furent ouvertes entre l'Europe et notre continent.

Dans le discours du trône, fait le 24 février 1858, Sir Gaspard Le Marchand annonçait son départ. Il était promu au poste de gouverneur de l'île de Malte. Le comte Mulgrave le remplaça. L'adresse en réponse au discours du trône fut votée qu'à une très faible majorité ! Avec une chambre ainsi composée, il était bien difficile, pour un ministre, de faire adopter de grandes mesures. La position du parlement des Canadas-Unis était la même. George Brown et ses amis y régnerent quarante-huit heures ! Les administrations se succédaient les unes aux autres sans pouvoir rien accomplir. De là naquit l'idée de la Confédération. L'on sait comment elle se développa plus tard. Cette année s'écoula en luttes acrimonieuses, passionnées, éloquentes, mais souvent stériles. L'honorable secrétaire provincial paya constamment de sa personne. Les interpellations de l'opposition, les attaques de ses adversaires, les sarcasmes de M. Howe, les réparties de M. Young,

trouvaient toujours le Dr Tupper préparé pour de vigoureuses répliques. La session se passait en récriminations. Cependant, le sujet des mines y fut discuté sous toutes ses faces, au grand déplaisir des mânes du duc d'York. L'on s'occupa aussi de nouveaux chemins de fer, et tout particulièrement du profit de l'Intercolonial. L'on proposa de plus une mesure pour amender l'acte concernant le conseil électif de la province. La session finit par l'une des questions les plus irritantes qui puissent se produire au sein d'un parlement, composé de députés appartenant à différentes dénominations religieuses. "Les résolutions Young" en furent la cause. Elles blâmaient le gouvernement au sujet de destitutions et de nominations nouvelles. L'on y mêla la religion ! Le débat fut acrimonieux jusqu'à la haine ! L'honorable M. Howe s'y déshonora par ses violences de langage. Il y dénonça amèrement la lettre des évêques catholiques réunis en concile provincial, au sujet de l'éducation ! C'était ouvrir une plaie déjà cicatrisée, rallumer un incendie presque éteint. Jos Howe, malgré son brillant esprit, ne posséda jamais un jugement très sain. Sa bouillante nature lui fit bien des fois manquer le but proposé. Trop souvent ses passions l'emportaient sur sa raison. L'honorable secrétaire provincial, plus maître de lui-même, le terrassait chaque fois qu'il y avait une prise d'armes. Si lutter contre un homme puissant est un indice de courage, le vaincre est la preuve de sa supériorité. Sir Charles possédait des avantages que son adversaire n'avait pas. Il était plus calme, aussi bien renseigné, plus diplomate. Il gagnait par sa libéralité ce que M. Howe perdait par son intolérance. Aussi se fit-il des alliés dévoués et fidèles. Le peuple aime la franchise. Il lui pardonne beaucoup. Un homme sincère et vrai est toujours respecté même quand l'on diffère d'avec lui : Si l'on ne peut l'aimer, l'on compte sur sa parole.

Honte à ces hableurs politiques qui vous rencontrent le sourire aux lèvres, pleins d'égards et de promesses qu'ils savent ne pouvoir tenir !

Ce sont des trompeurs. Leurs

yeux qui osent à peine vous regarder vous mentent comme la main qui presse la vôtre. Ils ne peuvent ni ne veulent rien faire pour vous. Ils ont cru vous duper ; ils n'ont gagné que votre mépris. Un véritable homme politique agit différemment. Il ne promet pas à la légère, il ne vous flatte pas en votre présence, il ne vous donne pas de fausses espérances. Mais il vous rend justice chaque fois que l'occasion s'en présente. Ainsi il gagne votre confiance ; il commande votre admiration. Vous le considérez d'abord ; vous l'aimez ensuite.

Le voilà sur le chemin de la popularité, car il a suivi la voie de la justice. C'est ainsi que le député de Cumberland gagne les faveurs populaires. Sa conduite lui assura de nombreux amis. Le 20 mars, seulement trois jours avant l'ajournement de la Chambre (1858), l'hon. Dr Tupper eut l'occasion de faire un grand discours sur "les résolutions Young." Défendant les actes de l'administration, il porta le fer et le feu sur le terrain de l'opposition avec une grande vivacité et une inflexible logique. Il démolit bien vite tout l'échafaudage mal étayé de ses adversaires. Il leur porta d'audacieux défis que ceux-ci n'osèrent pas relever. A chaque accusation personnelle, il opposait une réplique vigoureuse, une répartie habile, accompagnées de preuves écrasantes. Il ne voulait pas rester débiteur de la gauche pendant la vacance qui devait suivre : elle en eut pour son compte. Son discours est un modèle de défense, de savoir, d'éloquence. M. Howe y fit une réplique acerbe, caustique et habile. En 1858, la lutte fut parfois magnifique. L'Hon. Joseph Howe n'ayant alors que 54 ans, et dans toute la plénitude de ses facultés, animé d'une grande animosité contre le député de Cumberland, l'auteur principal de sa chute, ne lui ménageait guère ses coups : celui-ci soutint fort avantageusement l'épreuve ; tous les genres de combats lui étant familiers. S'il préfère la bataille ouverte, l'attaque de front et à visière baissée, il sait se tirer à merveille des embûches tendues sur ses pas : les guérillas ne le surprennent jamais ; ses adversaires le trouvent toujours la face tournée vers eux. Son front rougirait d'une

faiblesse ; son cœur s'indignerait d'une lâcheté. Inaccessible à la crainte, il ne connut jamais la peur. Il frappe en parlant, il parle en frappant.

Loin de reculer, il avance..... beaucoup trop loin, soutiennent ses adversaires, où il veut aller....., répliquent ses amis. De fait, si le député de Cumberland est impétueux, si sa parole jaillit libre, mordante, agressive avec une volubilité presque sans égale, si ses affirmations sont si hardies qu'elles passent parfois pour être téméraires, il n'en est pas moins vrai qu'il a souvent porté le défi à ses adversaires de négativer ses dires et que ceux-ci ne l'ont pas très souvent osé. Sir Charles a les qualités du tribun. Sa voix est sonore, sa parole est entraînant, son style est correct, sa phrase incisive, son geste expressif, son maintien fier. Il attire l'attention, il ne charme pas, il persuade, il n'entraîne pas, il convainc. Loin de ménager, il flagelle, il soutient le courage des siens, il démolit ses adversaires. Plus ceux-ci s'acharnent contre lui, plus ceux-là l'admirent. Autant ceux-ci paraissent avoir confiance en lui, autant ceux-là le redoutent. Servi par une mémoire très fidèle et les études sérieuses, le Dr Tupper ne s'en laissait jamais imposer par ceux qui l'attaquaient à la tribune ou sur les tréteaux. Il corrige ses opposants avec certitude ; il énonce avec autorité ; il rappelle les circonstances, les faits, les dates avec une telle exactitude que l'on est obligé de se rendre. L'on sait qu'il se souvient. Voilà le Dr Tupper, tel que l'histoire parlementaire de la Nouvelle-Ecosse nous le dépeint dans les premières années de sa carrière politique.

La vacance parlementaire arrivait : l'honorable secrétaire provincial ne devait pas la passer inactive. L'oisiveté n'étant pas dans son rôle, il s'embarquait bientôt pour l'Angleterre, chargé d'y faire prévaloir, auprès du gouvernement de la mère-patrie, les graves intérêts de sa province.

Les questions de l'union des trois provinces maritimes et du chemin de fer Intercolonial furent ébauchées à cette époque par la délégation de la chambre et les officiers de la couronne, en Angle-

sion intéresse davantage, sont la prise de Québec, par les troupes de terre. L'on préparait déjà le terrain, il était évident que l'ancien système ne donnait plus de résultats satisfaisants.

L'honorable Dr Tupper produisit une très bonne impression au bureau colonial ; il s'y montra homme d'affaires et diplomate habile. Il conquiert bientôt l'admiration, puis la confiance des autorités ; ce qui contribua au succès de sa mission. Le comte de Carnarvon surtout le prit en grande estime. Ils restèrent toujours amis depuis ; ce qui fut d'un grand avantage au Dr Tupper dans la suite.

(A continuer.)

— 000 —

Utilité du travail

L'homme est né pour agir ; il doit faire quelque chose.

Le travail à chaque pas éveille une force endormie et déracine une erreur.

Qui n'a rien fait ne sait rien.

En vérité, le sens du mot travail est immense. Il donne au plus simple des ressources que la plus haute intelligence n'atteindrait pas, éloignée de la pratique.

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour s'amuser. Le jeune âge est le temps où chacun doit prendre de bonnes habitudes, qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie.

Songez que le bonheur se concilie bien avec le bon emploi de la jeunesse ; les jeunes gens dont la vie est mêlée d'occupations et de plaisirs simples ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens dissipés.

C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

M. P. * * .

— 000 —

Bibliographie.

François-Xavier Garneau. — Sa vie et ses œuvres, par l'honorable P. J. O. CHAUVEAU, Montréal. Imprime chez MM. Beauchemin & Valois. Volume de 380 pages in-8, bro — Prix \$1.50.

Ce livre mérite plus qu'une mention ordinaire. Ce n'est pas seulement la vie d'un historien de mérite et l'analyse critique de ses ouvrages, c'est un brillant résumé de toute notre histoire et une photographie exacte de ses épisodes les plus saillants et les plus glorieux. Profondément versé dans l'étude de nos annales historiques, chercheur passionné et persévérant des choses du passé, M. Chauveau avait, plus que tout autre, les qualités requises pour entreprendre et conduire à bonne fin cet important travail, qui forme un des ouvrages les plus intéressants et les plus utiles publiés dans cette province depuis bien des années.

M. Chauveau commence par donner un aperçu de la situation politique et sociale des Canadiens français après l'union des Canadas (1841) et au moment où M. Garneau entreprend d'écrire son *Histoire*.

Puis, il raconte brièvement les premières années de notre historien, son séjour en Europe, ses premiers essais en littérature. Au cours de ce récit, l'auteur donne des détails et émet des idées très précieuses sur les principaux personnages politiques et littéraires de l'époque. Il est inutile de dire que, malgré la meilleure volonté possible, M. Chauveau penche sensiblement vers le côté littéraire de son sujet. C'est une ancienne habitude dont, heureusement pour les lettres canadiennes, il n'est jamais parvenu à se défaire complètement.

Après cette intéressante entrée en matière, l'auteur entreprend l'analyse de chacun des trois volumes de l'*Histoire* de Garneau ; analyse rapide mais complète dans sa brièveté.

Chaque fait important vient se ranger à son numéro d'ordre ; il est comparé, pesé, jugé par un esprit compétent et coutumier de ce travail. Les époques dont la discus-

Wolfe, suivie du traité de Paris ; la guerre de 1775 et le mouvement qui précède la constitution de 1791. Puis viennent la mise en vigueur de cette constitution, la guerre de 1812, les agitations constitutionnelles qui se terminent par la révolte de 1837 et enfin l'acte d'Union de 1841.

Tous ces événements sont étudiés et discutés avec la plus grande impartialité et à la lumière des faits, mis au jour par M. Garneau, et des circonstances nouvelles qui se sont produites depuis.

Continuant le récit de la vie de Garneau, M. Chauveau entre hardiment dans ce que je pourrais appeler plus spécialement la période contemporaine de notre histoire, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé depuis 1841 jusqu'à nos jours. C'est ici surtout que M. Chauveau se sent bien sur son terrain. Racontant et commentant des événements qui se sont déroulés sous ses yeux et dont il a été, souvent, un des principaux acteurs, — *pars magna fuit*, — il remonte à l'origine même des faits, en découvre les motifs et en déduit la véritable valeur au double point de vue de l'intention et des résultats. Cette partie du volume, donnée sous forme de conclusion, et contenant, du reste, des détails précieux sur le mouvement des lettres canadiennes, constitue peut-être un des chapitres les plus intéressants de cet ouvrage.

Le livre se termine par une reproduction du magnifique discours prononcé par M. Chauveau, le 15 septembre 1867, à l'inauguration du monument élevé sur la tombe de notre historien si regretté.

Nous sentons que l'analyse que nous venons de faire est très incomplète et ne donne peut-être pas une juste idée du livre que nous avons sous les yeux. Mais le sujet est tellement vaste et varié qu'il aurait fallu écrire presque un volume entier pour rendre compte de celui-ci. La lecture seule de l'ouvrage peut en donner la véritable mesure ; et comme cette lecture est, du reste, une tâche fort agréable, nous comptons bien que les lecteurs de l'*Album* y recourront, pour se renseigner davantage sur le sujet. C'est, nous le répétons avec plaisir

et conviction, un des ouvrages les plus intéressants et les plus importants qui se soient publiés dans cette province depuis bien des années. C'est, en outre, une œuvre éminemment patriotique, et sa diffusion parmi toutes les classes de notre population ne peut pas manquer d'opérer tous les bons résultats que l'auteur a le droit d'en attendre.

M. Garneau, jusqu'ici, n'avait été apprécié, comme il le mérite, que par un certain nombre de lettrés dans cette province et par les savants étrangers qui ont lu ses œuvres ; le livre de M. Chauveau va le faire connaître et, par conséquent, le faire aimer davantage. Comme le disait l'auteur dans son discours de 1867 :

“ Au prix de ses veilles et de son repos, de sa santé, de la fortune qu'il aurait pu si facilement acquérir, il nous a donné de bien grandes choses dont les moindres ne sont point le respect de nous-mêmes, l'amour exalté de notre pays, la foi dans notre avenir. Certes, nous lui aurions donné fort peu de chose en retour, si notre reconnaissance se bornait à ce monument simple et touchant, il est vrai, mais encore insuffisant, et s'il ne s'en élevait pas un autre plus grand, plus beau, plus impérissable dans la mémoire de tout un peuple ! ”

Ce monument impérissable, M. Chauveau vient d'en édifier la plus grande partie. A nous maintenant d'en élever le couronnement en y apportant l'hommage de notre reconnaissance envers un citoyen dont la vie a été aussi grande et aussi remplie qu'elle a été modeste et discrète, et notre admiration pour une œuvre qui a fait sortir notre existence nationale des ombres de l'indifférence et de l'oubli pour la faire resplendir à la lumière de la vérité historique et aux rayonnements éclatants des grandes actions de nos héros.

Napoléon LEGENDRE.

Le Chansonnier des Familles,
1 vol. in-18, prix 30c. Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14 rue St Vincent.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs accueilleront avec plaisir ce

nouveau *Chansonnier des Familles* qui contient d'abord les anciens chants canadiens que nos pères chantaient si bien dans les réunions de famille du bon vieux temps, et de plus, un joli choix de romances, chansons comiques, etc.

Ce volume contient plus de deux cents chansons dont une dizaine sont accompagnées de musique.

La Gaudriole.—Recueil de chansons comiques et chansonnettes, monologues en vers et en prose des meilleurs auteurs, avec musique. Prix, 40 centims, A. Filiatrault et Cie, 8 rue Ste Thérèse, Montréal.

Les éditeurs-proprétaires de l'*Album Musical* viennent de publier un nouveau recueil de chansons comiques et de chansonnettes, suivi de monologues en vers et en prose. Le tout est fort bien choisi et comprend les meilleurs et les plus récentes productions dans le genre, parues en France au cours des dernières années.

Nul doute que tous nos amateurs voudront se procurer cette jolie collection de chansonnettes, et ils auront raison, car elle possède un immense avantage sur toutes les autres du même genre : toutes les chansons comiques et les chansonnettes qui s'y trouvent sont publiées avec la musique. S'adresser aux éditeurs, A. Filiatrault et Cie, Montréal.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus,
A. M. D. G. 1 vol. in-32 de 284 pages reliure en toile. Prix 25c., J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, Montréal.

La pieuse pratique de consacrer au Cœur de Jésus le mois de juin est en usage dans presque toutes nos familles ; encouragée par l'Église, favorisée de ses bénédictions, cette dévotion se répand heureusement tous les jours de plus en plus et malgré que nous n'ayons pu publier cette mention bibliographique avant ce jour, c'est avec confiance que nous recommandons aux personnes pieuses ce petit manuel pour la sanctification de ce beau mois.

Plan d'Architecture.—Carte représentant la construction de maisons (*Collages*) dans le genre moderne, avec spécification, etc., etc., par M. Palliser et Cie.

Nous avons reçu de la maison Palliser et Cie, de Bridgeport, Conn., une carte ou plan des maisons construites dans le genre le plus moderne, renfermant huit appartements ou chambres, avec tour, ainsi que toutes les modifications à faire pour la bâtir sans tour, et de 6 appartements seulement, si on le désire.

Dans sa forme la plus complète, cette construction coûterait \$3,000. La même à l'exception de la tour vaudrait \$2,500, et s'il n'y a que six appartements le prix de construction peut être diminué jusqu'à \$2,000 et même \$1,700.

Le plan que nous avons sous les yeux donne la description complète des escaliers, fenêtres, portes, corniches, etc.

Les éditeurs du plan de construction recommandent ce plan comme étant celui qui convient le mieux à quiconque veut ériger une magnifique résidence. Ils assurent de plus qu'à leur connaissance, plus de 500 personnes ont déjà construit sur ce plan. La même maison se charge de fournir des spécifications ou des bâtisses en briques de tout prix, ainsi que des formules de contrats pour les entrepreneurs et des livres contenant des renseignements très utiles sur la construction moderne, et que tout contracteur devrait se procurer :

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.—Son origine, son but et ses œuvres, par le Rév. Messire J. C. CAISSE, chapelain du Couvent d'Hochelaga. Montréal, A. Chapleau & Fils, imprimeurs, 1883.

Nous accusons réception de cet excellent ouvrage, intitulé : *L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, son origine, son but et ses œuvres*, et nul doute que ce livre va être reçu avec empressement.

Voici quelques-uns des principaux chapitres que l'auteur a traités dans ce magnifique volume qui contient plus de 325 pages :

I.—Méthodes et directions pédagogiques.

II.—L'enseignement des Frères est supérieur à l'enseignement laïque.

III.—Importance de l'éducation chrétienne.

IV.—Recrutement des vocations religieuses.

V.—Il est aussi bon de rester dans le monde que d'entrer en religion.

VI.—Il est sage de ne pas embrasser trop jeune la vie religieuse.

VII.—Rien ne presse, on pourra toujours entrer plus tard.

VIII.—Après tout la vocation religieuse n'est que de conseil, et il n'y a pas d'obligation d'y correspondre.

IX.—La famille.

X.—Le Prêtre.

XI.—Le Maître.

XII.—Tout chrétien.

Tous ces sujets sont traités de main de maître et accusent de grandes connaissances et beaucoup d'érudition de la part de l'auteur.

L'Album Musical, recueil de musique et de littérature musicale, paraissent tous les mois A. Filiatrault & Cie, éditeurs-propriétaires, 8, rue Ste Thérèse, Montréal. Abonnement \$3 par année.

Les amateurs de bonne musique et tous ceux qui sont doués du sentiment artistique sont en droit de se réjouir du succès de l'*Album Musical*. C'est le meilleur recueil de musique et de littérature musicale qu'on puisse désirer dans ce pays.

L'accueil favorable qu'a fait le public à cette feuille unique en son genre, lui a permis d'effectuer d'importantes améliorations dont bénéficieront les abonnés. La musique que contient chaque numéro, au lieu d'être composée par le procédé ordinaire de la typographie, est maintenant gravée sur le zinc, ce qui lui donne une plus belle apparence et une régularité admirable. A une grande élégance, ce journal joint l'attrait de magnifiques morceaux de musique et d'une rédaction sachant joindre l'utile à l'agréable.

Ce journal, en développant le goût du bel art, est destiné à rendre de précieux services à la société canadienne. Chaque numéro renferme 16 pages de musique et 8 pages de texte.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui s'occupe de musique à s'abonner à cette importante publication, qui renferme des morceaux d'orgue et de piano, des romances, chansons et chansonnettes des

meilleurs compositeurs, ainsi que des chants d'église pour chœurs et solistes.

L'Annuaire de Marie, ouvrage approuvé à Rome, et dédié au Souverain Pontife Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, par l'auteur, M. l'abbé Menghi d'Arville, protonotaire-apostolique. Réimprimé à Québec, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque Taschereau. Prix \$1.00, exemplaire relié.

Ce bel ouvrage, de plus de 600 pages, que nous avons annoncé aux lecteurs de l'*Album des Familles*, le mois dernier, comme devant paraître, vient de nous être adressé.

Cet ouvrage est destiné aux âmes pieuses et pour l'édification de celles qui veulent sincèrement le devenir.

Ce livre est divisé en soixante-douze chapitres, consacrés à honorer les années de la vie mortelle de la Sainte Vierge, et chaque exercice est composé d'un texte de l'Écriture Sainte, d'une instruction, d'un trait historique, d'une pratique en l'honneur de Marie, et d'une prière tirée des écrits des Pères de l'Église.

La publication de ce livre a pour but, outre de célébrer les grandeurs de Marie, d'exciter le zèle dans les âmes pour l'accomplissement d'un projet destiné à proclamer la puissance du Sacré Cœur de Jésus, et de pouvoir étendre son culte et y élever un monument destiné à perpétuer la dévotion au Sacré Cœur parmi les fidèles de tous les états et de toutes les conditions.

En achetant ce livre, on contribuera donc à fournir les moyens nécessaires pour la réalisation de la féconde pensée ci-dessus mentionnée. S'adresser aux éditeurs MM. Drouin et Frères, libraires, rue St Joseph, St-Roch de Québec.

—ooo—

PENSÉES.

Il y avait autrefois moins de plaisir et plus de bonheur.

Mgr de SÉGUR.

Voulez-vous qu'on pense et qu'on dise du bien de vous ? Ne dites jamais du mal de personne.

Mad. de LAMBERT.

Archéologie

LES RUINES

DE LA MAISON DE

CHRISTOPHE COLOMB,

A CALVI,

Dans l'île de Corse.

Le dernier numéro de l'*Album des Familles* publiait une information importante du comte Nasalli, de Pise, touchant les armoiries du célèbre navigateur génois, Christophe Colomb, et voilà maintenant que la lumière vient se faire sur le berceau de cet illustre marin.

Après la publication de l'ouvrage de M. le curé-doyen Cassanova : *La Vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, et la longue polémique qu'il a soutenue contre les Génois, le dernier mot était resté à la Corse ; mais voilà qu'on vient de découvrir des manuscrits qui ne laissent plus aucune prise au doute, et comme si le témoignage certain de l'histoire ne suffisait pas, on a découvert, à Calvi, les ruines de la maison du héros des mers. Vers le milieu de la rue Colombo, on voit le premier étage d'une maison qui devait en avoir quatre, comme d'autres maisons qui la suivaient au nord et au sud et qui sont encore debout.

Sur une pierre qui surmonte une porte murée on a découvert les armoiries de Christophe Colomb.

Après avoir poli la pierre, qui était recouverte de chaux, on a trouvé les sculptures suivantes : au milieu, un beau cadre dans lequel est sculptée la boussole de Flavio Gioia ; à droite, il y a une tour, une sphère et l'étoile polaire ; à gauche, il y a une autre tour surmontée d'une colombe, une croix et une deuxième sphère.

Mgr Cocchia a découvert tout

récemment le tombeau de Christophe Colomb, son berceau est découvert aujourd'hui à Calvi d'une manière providentielle.

On a aussi découvert à Corte un précieux manuscrit rédigé par M. Jean-Jacques-François Siméon de Rouachberg chef de bataillon à Calvi, en 1794.

Le commandant Siméon avait eu connaissance des manuscrits du P. Denis d'Omessa, qui avait recueilli les matériaux pour écrire une bonne histoire de la Corse. Il résulte de ce manuscrit que Colombo (*il mozzo*) le mousse, était frère de Dominique Colombo, le cardeur de laine de la rue *del Filo*, de Calvi.

Un patron génois avait pris, à Calvi, le frère du père de Christophe comme mousse à bord de son bâtiment.

Il résulte aussi que c'est Colombo le *mozzo* qui a servi, pendant quatre ans, comme marin de guerre, le fils du roi René d'Anjou et de Provence, alors que ce prince tentait de conquérir Naples et la Sicile.

Ainsi, l'oncle germain de Christophe était au service de la France, mais le manuscrit du commandant Siméon démontre que Christophe lui-même suivait son oncle dans ses expéditions.

Nous cédon au désir de citer des extraits de ce manuscrit :

"Colombo (*il mozzo*) ayant touché à Calvi avec son navire de guerre, dinant chez son frère, avait les yeux fixés sur Christophe : il admirait la vivacité d'un enfant de dix ans.

"Il fut tellement enthousiasmé qu'il dit : " Tu sais, mon frère, que le bâtiment m'appartient ; je ne veux pas me marier : ainsi, donne-moi ton fils Christophe. Je lui ferai donner une bonne éducation, et il sera mon fils adoptif." "Le père y consentit aussitôt. "Arrivé à Gènes, Colombo plaça son neveu dans une bonne pension et lui donna pour mentor un professeur qui avait fait en amateur le voyage du Nord avec lui." (P. 3-4.)

Grâce à ce manuscrit, les premières années de la vie de Christophe Colomb sont connues et nous pouvons suivre l'illustre navigateur, pas à pas, jusqu'à son arrivée à Lisbonne.

Un décret du président de la

ails. Quatre piliers en pierre supportaient la façade de l'avant corps, République française autorise l'érection, par souscription publique et universelle, d'une statue de Christophe Colomb sur une place de la ville de Calvi (Corse), son pays natal.

Ce n'est qu'en 1862 qu'une statue de Colomb a été érigée à Gènes. Si les prétentions de Gènes sur Colomb sont récentes, celles de Calvi sont aussi anciennes que Colomb : il les a imprimées dans les églises, dans les rues, dans le cœur de ses habitants.

Les gloires de la Corse sont des gloires françaises, et la France ne ménagera pas son concours à la ville de Calvi pour l'érection d'un monument digne du héros des mers.

— 000 —

Remords et Conscience

La conscience est une seconde preuve de l'immortalité de l'âme. Chaque homme a au milieu du cœur un tribunal où il commence à se juger soi-même, en attendant que l'Arbitre Souverain confirme la sentence.

Si le vice n'est qu'une conséquence physique de notre organisation, d'où vient cette frayeur qui trouble les jours d'une félicité coupable ?

Pourquoi le remords est-il si terrible qu'on préfère souvent de se soumettre à la pauvreté et à toutes les rigueurs de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes ?

Le tigre déchire sa proie et dort.

L'homme devient homicide et veille ! Il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraye. Son regard est inquiet ; il n'ose fixer le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y voir des caractères funestes.

N'est-ce pas la conscience qui parle !

— 000 —

Histoire.

MATERIAUX POUR L'HISTOIRE.

LES ANCIENS EDIFICES

PARLEMENT DE QUÉBEC.

Voici, sommairement racontés, les divers changements qu'ont subis nos édifices du Parlement depuis l'inauguration du système représentatif en Canada, en 1791.

I

Où l'on voit aujourd'hui les ruines de l'hôtel du parlement s'élevait, autrefois, le palais de l'évêque catholique de Québec.

Cet édifice, de forme oblongue, construit en pierre, ne fut jamais complètement terminé.

La Potherie dit qu'aucun palais épiscopal en France pourrait en égalier la beauté s'il était terminé.

Le 17 décembre 1792, les chambres se réunirent pour la première fois dans ce palais épiscopal qui était occupé par le gouvernement depuis la conquête. L'évêque logeait au séminaire et reçut une compensation sous forme d'annuité du gouvernement impérial. La chapelle du palais fut transformée en salle de réunion pour l'assemblée provinciale. Elle avait soixante et cinq pieds de long sur trente six de large.

Cette chapelle se trouvait précisément à l'endroit occupé par la dernière chambre d'assemblée.

La première chambre canadienne se trouva ainsi à siéger dans une ancienne chapelle comme autrefois les séances des Communes d'Angleterre commencèrent dans la petite chapelle de Saint-Etienne, dans l'abbaye de Westminster.

En 1834, la chapelle fut démolie pour faire place aux agrandissements du corps principal et de deux

qui était surmonté d'un dôme et d'un clocher. Tout autour du dôme courrait un balcon. La salle de l'assemblée avait 79 pieds de long sur 46 de large.

Le corps principal avait été dessiné par M. Berlinguet, les ailes par M. Baillargé. L'édifice fut construit par M. Fortier, maître-maçon. La législature vota \$64,000 pour défrayer les dépenses.

La salle du conseil législatif donnait sur le fleuve. A la droite du trône, couvert de soie et d'or, on voyait le portrait de Sa Majesté George III, d'après Reynolds; à gauche celui de George IV, d'après Sir Thomas Lawrence.

Au rez-de-chaussée, dans l'ancien réfectoire de l'évêque, se trouvait les offices du secrétaire de la province.

Ce n'est qu'en 1831, le 1er août, que Mgr Bernard Claude Panet, alors évêque de Québec, céda au gouvernement le terrain et le palais épiscopal par acte devant le notaire Campbell William Burns Lindsay, Jacques Leblond et Gustave William Wicksteed agissaient comme commissaires au nom de Sa Majesté. Le terrain fut cédé en considération d'une rente annuelle de \$4,486.

Sous l'administration de Metcalfe, en 1844, le siège du gouvernement fut transféré à Montréal.

En 1849, sous lord Elgin, les bureaucrates incendièrent les bâtisses du parlement. Cet incendie fait périr une des bibliothèques les plus précieuses : elle renfermait près de deux mille volumes sur le Canada seulement. La législature siège dans la halle Bonsecours et le gouverneur transfère le siège du gouvernement de Montréal à Toronto et à Québec. Un système aussi dispendieux ne pouvait durer longtemps. Sa Majesté, à la demande de la législature provinciale, consent à fixer le siège du parlement et choisit la ville d'Ottawa

IV

En 1854, les édifices parlementaires de Québec, situés au même endroit que ceux qui viennent de brûler, sont détruits par les flammes. La législature se préparait à siéger au couvent des Sœurs Grises, quand il devint lui-même la proie

des flammes. L'on se transporta à la salle de musique où deux sessions furent tenues. Les matériaux des édifices consumés par le feu en 1854, sont vendus pour la somme de \$100 et on les utilise pour la construction de la Halle Champplain.

Les édifices détruits le 19 avril dernier, furent construits en 1859 et 1860, pour la somme de \$61,514, suivant les plans de Rubridge.

—000—

CAMPAGNE D'ARNOLD

CONTRE QUEBEC

EN 1775.

M. J. M. Lemoine, de Québec, publie la curieuse pièce historique qui va suivre sa lettre, sur le *modus agendi* des soldats d'Arnold, lors de l'invasion du Canada, en 1775, et qui se trouvent sous les murs de Québec au mois de décembre de la même année. Nous croyons que ce document intéressera nos lecteurs.

M. Lemoine fait précéder ce document par la lettre qui suit :

M. le Rédacteur,

L'intérêt croissant pour tout ce qui se rattache à notre histoire, le zèle de nos archéologues à nous dévoiler chaque jour leurs découvertes, leurs réminiscences du passé, m'induisent à vous offrir une vraie copie d'un curieux vieux document, rédigé en novembre 1776.

Ce compte pour indemnité est affirmé devant un des dignitaires de l'époque, l'honorable Thomas Dunn : il a dû être présenté à Son Excellence Guy Carleton, en même temps que ceux des Allsopp, des Caldwell et autres loyaux défenseurs du pavillon britannique, lors de l'invasion des Américains en 1775.

C'est la copie de la réclamation, pour perte, souffertes, de feu M. Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, un des dignes descendants du fameux Robert Giffard, le premier concessionnaire du fief, en

1634. L'on voit que les hordes d'Arnold et de Montgomery, en 1775, n'éparraient pas plus les seigneurs que leurs censitaires.

Le rapace Jérémie Duggan, si connu dans les relations du blocus de Québec comme Jérémie Duggan, était de métier un péruquier, fils de la Verle-Erin sans doute comme son nom l'indique. Il trouva avantageux de convertir en sabre ses rasoirs et ses ciseaux. Vincent Giroux, le dévoué fermier de M. Duchesnay, doit compter des descendants parmi le nombreux clan des Giroux actuels. Avis aux antiquaires !

J'ai cru devoir transcrire au long cette réclamation, ne fut-ce que pour révéler ce que contenait le solide et historique manoir de Robert Giffard, en 1775, lequel, comme l'on sait, devint pendant l'été de 1759 le quartier général de Montcalm : on sera curieux de connaître ce qu'étaient les meubles meublant un manoir seigneurial canadien au siècle dernier, aussi bien que de constater la valeur en "shelings de Québec," du foin au cent, des chevaux, des vaches, moutons, lard, dindons, oies, poules, etc.

Jérémie Duggan semble avoir été un impitoyable, un âpre maraudeur au Canada, pendant cette terrible année des Bostonnais, 1775-76, laquelle, avec l'année de la Grande noirceur, 1785, représente deux ères mémorables pour nos pères.

Je suis redevable de l'usage de ce document au propriétaire actuel, M. H. Duchesnay. M. P., de Ste Marie, un des descendants du martial seigneur Juchereau Duchesnay.

J. M. LEMOINE.

SOMMAIRE.—Le Seigneur de Beauport—Vincent Giroux, son fermier.—Ses chevaux, ses vaches, ses moutons, ses poules, ses dindons, ses oies.—Jérémie Duggan.—L'année des Bostonnais à Beauport, 1775-76.

COPIE POUR M. DUCHESNAY.

Compte des dommages occasionnés par l'invasion des Américains, en 1775.

Vincent Giroux, fermier, demeurant dans la maison de monsieur

Duchesnay, seigneur de Beauport, déclare et affirme par serment, qu'à la fin du mois de novembre de l'année mil sept cent soixante-quinze, il est venu à la maison située à Beauport, appartenante au dit sieur Duchesnay, environ cinquante rebelles armés, commandés, disaient-ils, par le nommé Jérémie Duggan, qui était avec eux. Que le dit Duggan, bien connu par le déposant, entra dans la maison, demanda des vivres, dit au déposant que lui, Duggan, savait que le déposant avait engraisé une vache, qu'il avait tué des cochons, et qu'à l'instant le dit Duggan et les autres personnes qui étaient avec lui prirent plusieurs meubles, les portèrent dans le grenier de la dite maison et fermèrent la porte du dit grenier dont ils emportèrent la clef. Que le dit Duggan s'en fut ailleurs et laissa les autres rebelles en garde de la dite maison, leur défendant de toucher au grenier où étaient les meubles. Que la dite garde a resté à la dite maison, que d'autres rebelles, qui se relevaient successivement, ont défoncé la porte du grenier et en ont enlevé les dits meubles—quelques jours avant les fêtes de Noël. Que depuis l'entrée des rebelles dans la dite maison jusqu'à leur sortie, c'est-à-dire depuis la fin de novembre mil sept cent soixante-quinze jusqu'au commencement de mai dernier, les dits rebelles ont pris les animaux, meubles de ménage, grains, foin et autres effets appartenant au dit sieur Duchesnay, tels qu'ils sont ci-après détaillés, et dont le déposant va dire en son âme et conscience la valeur qui peut être à sa connaissance, sans vouloir néanmoins nuire au droit d'autrui.

Un cheval gris âgé de six ans attelé avec la cariole garnie de ses conssins; valant ensemble au moins cinquante deux piastres: monsieur M. Duchesnay ayant donné ordre au déposant de ne pas vendre le dit cheval à moins de quarante piastres...	312 frs.
Un autre cheval sous poil noir de quatre ans que le déposant avait ordre de vendre trente piastres.	180
Une autre vieille carriole et un harnais valant ensemble.....	30
Huit bœufs valant au moins vingt piastres chaque.....	960
Quatre vaches laitières valant huit piastres chaque.....	192
Quinze moutons valant une piastre et demie chaque.....	135

Trois petits cochons de l'année valant une piastre et demie chaque.....	27
1836	
Environ deux cent trente livres de lard frais qui pouvait valoir dix sols la livre.....	115
Un cent tant planches que mardriers.....	40
Un millier de pieds de cèdre pour clôture.....	24
Deux fusils de chasse.....	36
Un coffre valant avec sa serrure et clef.....	0
Une cassette fermant à clef.....	4.10
(le déposant déclare qu'il y avait quelques effets dans le dit coffre et la dite cassette mais ne peut dire quoi) mémoire.....	
Un tourne-broche garni et neuf...	24
Un tuyau de tôle (sic) pour poêle	18
Un pan de tapisserie perdu et le reste bien endommagé: cette tapisserie est de laine; et le déposant n'en connaît pas la valeur. (Le dommage peut valoir 150 parce que la tenture est perdue et dépareillée)	
Un rideau de serge vert.....	12
Neufs fauteuils de canne valant à peu près une piastre et demie chaque.....	65
Douze chaises empaillées neuves	18
Douze vieilles idem.....	12
Six chaises de bois.....	9
Deux petites tables à tiroirs et une grande table à couvert.....	9
Un dossier de lit de serge verte garni de velour.....	18
Une pièce grosse toile du pays d'environ vingt aunes, à trente sols l'aune.....	30
Une casserole de cuivre.....	6
Un gril.....	2. 8
Deux chenêts de cuisine.....	4.10
Une broche à rôtis.....	1.04
Une pelle de fer à feu.....	1.10
Vingt verres.....	12
Huit plats de fayence fine.....	30
Trois douzaines de terrines.....	7. 4
Quatre " et cinq assiettes de fayence.....	30
Quatre dindes 16.10 — Quatre oies 6.....	22.10
Sept jeunes poules 7 — Quinze couples de pigeons 18.....	25
Un matelat neuf de lit où couchait M. Duchesnay.....	48
Vingt vitres cassées 12 — Vingt-deux poches 40.....	52
Environ quatre-vingt gerbes d'avoine dont il fallait quatre gerbes au minot, ce qui fait vingt minots environ d'avoine à trente sols.....	30
Six cents bottes de franc foin dont il avait été offert huit piastres le cent.....	288
Total shellings de Québec.....	2858. 2

Qui est tout ce qui est à la connaissance du déposant lequel croit que les effets ci-dessus détaillés peuvent valoir au moins en totalité la somme de deux mille huit cent cinquante huit louis ou shelling et deux sols courant à Québec.

Le déposant ne sait signer, à Québec, le 8 novembre 1776.

Affirmé par le dit Vincent Giroux devant nous juge soussigné à Québec, le 4 novembre 1776.

[Signé], THOM'S DUNN.

Ajouter le dommage de la maison—coûté \$300 à réparer.

—000—

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Le château de Chambord, qui appartient actuellement à l'illustre héritier du trône de France, est un immense domaine renfermant près de 2,500 arpents de terre et de prés, et 4,530 arpents de bois, qui composent un parc de sept lieues de tour enclos de murs.

Il y a dans cet enclos, outre le château, des casernes, une place d'armes, un village, vingt-quatre fermes, des jardins, des prairies, une rivière, des bruyères et un étang.

Ce château servit autrefois de résidence à François Ier, à Henri, II, à Henri IV, à Louis XIII et à Louis XIV.

Sous le premier empire, cette demeure royale fut érigée en principauté de Wagram et donnée à Berthier, avec une dotation de 500,000 francs de rente.

Sous la restauration, la princesse de Wagram, privée de la dotation impériale, se vit dans la nécessité d'aliéner cette propriété devenue trop onéreuse.

Le château fut adjugé au prix de deux millions de francs que les royalistes payèrent au moyen de souscriptions et qu'il cédèrent au titulaire actuel.

La duchesse de Berry vint prendre possession de cette magnifique résidence, en 1828, au nom de son fils.

La même année, elle posa solennellement la première pierre de restauration de l'édifice.

C'est à cette résidence princière que le duc de Bordeaux, quittant la France après la révolution de 1830, a emprunté son titre de comte de Chambord.

—000—

Reproductions

Les Bourbons.

LE COMTE DE CHAMBORD.

Les nouvelles d'Europe transmises par le télégraphe nous informent que ce malheureux prince va probablement mourir, loin du royaume de ses pères, obscurément relégué dans un coin de l'Allemagne.

Quelle singulière destinée que celle de la maison des Capet-Bourbon !

Ils descendent d'une famille qui compte près de mille ans de royauté ;—dit M. Beaulieu, l'un des rédacteurs de la *Minerve*,—ils sont alliés à tout ce qu'il y a de plus illustre parmi les grands ; la majesté semble être leur apanage. Pourtant l'adversité les a atteints, d'épouvantables calamités se sont abattues sur leur glorieuse maison.

Comme les Stuart, les Bourbons ont subi tous les caprices de la fortune, depuis les splendeurs du diadème jusqu'à l'échafaud.

Louis XVI, longtemps prisonnier, a été guillotiné ; son fils est mort en prison, jouet d'un géolier infâme qui le rendit fou à force de le maltraiter, et qui le laissa mourir dans l'ordure et la vermine par ordre des communaux du temps.

Madame Elisabeth paya aussi de sa vie la noblesse de son origine. Son seul crime était d'être la sœur de Louis XVI.

I

Votre fils est mon roi—Ce mot resté célèbre est de Chateaubriand. Il était adressé à la duchesse de Berry, l'illustre mère du duc de Bordeaux.

L'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*, le premier de tous les légitimistes, ne devait pas obtenir la réalisation de ses vœux ; son roi de prédilection n'a eu que la triste royauté de l'exil. Il était

pourtant né sous d'heureux auspices, ce fils de tant de rois !

Lorsque Louvel assassina son père, le duc de Berry, cadet du comté d'Artois, le 13 février 1820, il voulait faire périr le dernier des descendants directs de Louis XIV. Mais le prince lâchement mis à mort eut un enfant posthume qui devait hériter du plus beau trône du monde, à la mort de Charles X. Sa naissance fut considérée providentielle ; on l'appela *l'enfant du miracle*. Les Communes françaises lui offrirent avec une ostentation affectée, et peut-être peu sincère, la terre et le château de Chambord, d'où son nom actuel. Ses partisans l'appellent Henri V, et ils n'ont jamais désespéré de le voir monter sur le trône de ses ancêtres.

Étant venu au monde après l'assassinat du 13 février 1820, comme nous venons de le voir, cet acte de barbarie ne permit pas à cet enfant de connaître ces joies que donnent les caresses d'un père ; ce fut comme le prologue sanglant de son existence de malheur et de proscription. Puis voici la révolution de juillet, la déchéance de son aïeul, la fuite vers la terre d'exil, alors qu'une renonciation du duc d'Angoulême le faisait héritier présomptif ; puis toute la tragique odyssee de sa mère en Vendée, les mille et un dangers courus par Petit Pierre, le pseudonyme de la duchesse de Berry, alors qu'elle préparait le fameux mouvement avorté d'une autre Vendée ; la trahison payée de Simon Deutz, l'emprisonnement rigoureux de la duchesse à la citadelle de Blaye ; la mort du vieux roi à Goritz ; et puis l'exil toujours, mais désormais plus vide, et rendu plus amer par la prison de la mère, par la tombe de l'aïeul.

Il y avait là, il faut le dire, plus qu'il n'en faut d'ordinaire pour mettre en révolte, pour rendre méchant même, l'être possédant le plus riche fonds de clémence. Et néanmoins le jeune prince échappa à cette influence si essentiellement humaine. La clémence ne s'altéra jamais en lui ; jamais un éclair de vengeance ne traversa son esprit ; ou s'il le fit, jamais du moins il ne jaillit au dehors.

Né bon, le comte de Chambord demeura invariablement bon. Comme si la purification lui eût été

plus complète encore dans cette eau lustrale que Chateaubriand avait, lui-même rapportée du Jourdain, pour le baptême de cet enfant-miracle.

II

En suivant sa vie, ses mouvements, en lisant ses manifestes, en étudiant ses actes,—dit le *Propagateur catholique* de la Nouvelle-Orléans,—ne vous a-t-il pas semblé parfois que c'était là un homme d'une autre époque, attardé dans la nôtre ; un portrait, antique déjà, descendu de son cadre ; une individualité cherchant à atteindre le but par des voies que nos générations ne connaissent plus, et dont elles s'étonnent même d'entendre encore parler ?

Si le comte de Chambord n'est pas un grand homme — et nous le concédons—dans le sens qu'on attache généralement à ce terme, du moins c'est un grand homme de bien. Il n'est pas un esprit sincère qui le puisse nier. D'aucuns diront qu'il a usé sa vie dans les théories, ou plutôt dans une théorie ; que jamais il ne fût pratique ; que presque toujours il joua un rôle touchant au naïf, et se manifesta comme un anachronisme vivant et persistant. Soit, encore ; car nous ne prétendons pas entrer ici dans la discussion du principe dont le comte de Chambord fût la haute incarnation. Mais ce qu'il faut lui accorder, c'est le dévouement aux convictions, porté à ses dernières limites ; dévouement poussé si loin qu'à une heure où il n'avait que deux mots à dire : "drapeau tricolore" pour monter sur le trône de ses aïeux, il ne voulut pas se décider à ces deux mots qui lui semblaient comme une abjuration. Celui qu'on désignait prématurément sous le nom de Henri V, n'était nullement de l'école de son grand aïeul, né, il y a cette année même, précisément trois siècles. Le comte de Chambord n'a jamais dû comprendre la réponse fameuse : "Paris vaut bien une messe !" Esprit entier, s'il en fût, mais par religion, et non par obstination, il n'aurait pas permis, pour tous les royaumes du monde, que ses principes fléchissent le moindre ment. Il y demeurait inflexible,

et ce refus implacable de substituer les trois couleurs aux fleurs de lis, est une preuve, que quelques-uns pourront juger puérole, mais que tous reconnaîtront comme la preuve souverainement honnête et courageuse d'une conviction poussée jusqu'à la religion, jusqu'au sacrifice de soi-même

III

On a vu que le père du comte de Chambord avait péri sous les coups d'un assassin, et que Charles X était mort en exil, Henri IV, le bon, le grand roi, était aussi tombé en 1610 sous le poignard de Ravallac.

Le grand roi, Louis XIV, n'avait personne pour l'assister à ses derniers moments, dit Napoléon Ier ; sa femme, madame de Maintenon, l'avait quitté depuis quatre jours, et ses domestiques et ses rares courtisans se moquaient de Sa Majesté mourante.

Les Bourbons furent longtemps nos rois. Ils paraissent avoir aimé le Canada, la nouvelle France, comme on appelait alors notre pays.

Henri IV nous envoya l'immortel Champlain ; Louis XIII, en continuant l'établissement de la colonie fondée par son père, assura le sort du Canada. Louis XIV, nous donna d'admirables lois, et les fonctionnaires qu'il plaça à la tête des affaires de notre pays étaient presque tous des gens du plus grand mérite. Louis XV obligé de suivre les idées mesquines de son temps, qui voulaient l'abandon des colonies, ne laissa pas que de venir en aide à la Nouvelle-France.

Sous son règne il se dépensa énormément d'argent à cause du Canada et de l'Acadie. Il mettait à la tête de nos armées des hommes comme Montcalm, Lévis, Bourlamaque, Bougainville, etc.

Les anciens Canadiens, remplis de reconnaissance pour tout ce que les rois de France avaient fait pour eux, les adoraient. Les Acadiens préférèrent l'exil et la suprême misère à l'allégeance anglaise ; les Canadiens combattirent des siècles pour défendre la couronne de Clovis et de Saint-Louis, et le dé-

part final du drapeau fleurdelisé des bords du Saint-Laurent fut pleuré par soixante mille cœurs canadiens-français.

Le dernier des Stuarts est mort cardinal ; le dernier Bourbon direct a les mœurs et la piété d'un religieux.

S'il n'a pas hérité de la couronne de ses pères, il n'a pas non plus hérité de leurs faciles vertus, Dieu merci. Sa vie d'un bout à l'autre a été chevaleresque et chrétienne.

IV

Sur la terre de l'exil, d'un exil de plus d'un demi siècle, le Comte de Chambord a su attendre avec patience, avec foi, sans haine surtout.

L'ambition ne l'éperonnait pas, mais il brûlait de voir triompher un principe auquel il pensait que la grandeur et le bonheur de la France étaient liés. Néanmoins, il ne voulait pas hâter ce triomphe par des entreprises violentes ; il attendait tout de la providence et de la volonté de la France elle-même. Ses qualités géniales ne l'avaient pas destiné à la guerre, aux tempêtes politiques, aux coups d'état. Il était d'un pays où la victoire est le plus souvent à qui a l'audace de l'offensive. Et pourtant il repoussait cette offensive ; elle répugnait à sa nature essentiellement douce, humaine.

Il regardait les hommes et les systèmes s'user en France ; et, temporisant, temporisant toujours, comme insoucieux des années qui s'amassaient sans rien produire pour sa dynastie, il demeurait impassible, imbu de la croyance que cette France, lasse de tant de systèmes et de tant d'hommes fatals, le rappellerait un jour, et verrait dans son passé, dans ses manifestes, dans ses lettres, dans sa longue et invariable attitude, un gage de paix, de sécurité, de salut. Mais la Providence semble déranger ces nobles aspirations, et laisser la France s'agiter convulsivement.

—ooo—

Mgr de Laval.

--

I

Une commission nommée par Mgr l'Archevêque de Québec, en 1880, pour préparer l'introduction à Rome de la cause de béatification et canonisation de Mgr de Laval, premier évêque du Canada, a terminé ses travaux préliminaires.

Le dossier, qui a été expédié à la Sacré Congrégation des Rites, renferme près de mille pages.

La commission a tenu quatre-vingt-treize sessions.

Deux personnes sont venues de vant la Commission, attester leur guérison obtenue par l'intercession de Mgr de Laval.

Le récit authentique de trois autres guérisons est introduit dans le dossier : ce récit est attesté par Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe.

Seize témoins ont été interrogés. Ce sont :

- 1° Mgr C. F. Cazeau ;
- 2° M. le grand vicaire E. Languevin ;
- 3° Mgr Z. Déziel ;
- 4° Le Révd M. P. Lagacé ;
- 5° Le Révd M. H. Verreault ;
- 6° Le Révd M. L. E. Bois, cure de Maskinongé ;
- 7° Le Révd M. A. Nercam, de la Congrégation de St-Sulpice ;
- 8° Le Révd M. Ls Beaudet ;
- 9° Le Révd M. N. Nantel, supérieur du petit séminaire de Ste-Thérèse ;
- 10° Le Révd M. E. Gravel, de St-Hyacinthe ;
- 11° L'honorable M. G. Ouimet ;
- 12° L'honorable M. P. J. O. Chauveau ;
- 13° L'honorable Juge B. Routhier ;
- 14° La Révde Sœur Ste-Marie des Ursulines ;
- 15° La Révde Sœur St-Henri, de l'Hôtel-Dieu ;
- 16° La Révde Sœur St-Alphonse, de la Congrégation de Notre-Dame.

Les membres de la Commission ont été :

Juges députés et juges adjoints : MM. C. E. Légaré, V. G., E. Méthot,

P. Roussel, A. Papineau, O. Mathieu et H. Gouin.

Postulateurs : M. T. E. Hamel, V. G., et M. J. C. Laflamme.

Promoteurs fiscaux : MM. E. Bonneau et G. Fraser.

Notaires actuaires : MM. P. O'Leary et P. N. Bruchési.

Notaire adjoint : M. E. Pagé.

Censeurs : MM. A. A. Blais et J. E. Feviltault.

II

L'Eglise a déjà placé sur ses autels neuf saints ou bienheureux qui ont reçu à leur baptême, comme Mgr Laval, le nom de FRANÇOIS. Ce sont :

1. Saint François d'Assise.
2. Saint François de Paule.
3. Saint François-Xavier.
4. Saint François de Borgia.
5. Saint François Régis.
6. Saint François de Sales.
7. Saint François Géronimo.
8. Saint François (le bienheureux) Venimbini.
9. Saint François (le bienheureux) de Posadas.

Parmi ces neufs saints, quatre sont fondateurs d'ordre ou d'églises. Ce sont :

1. Saint François d'Assise, (1182) fondateur de l'ordre Séraphique.
2. Saint François de Paule, (1416) fondateur de l'ordre des Minimes.
3. Saint François-Xavier, (1506) fondateur ou patriarche de plusieurs chrétientés.
4. Saint François de Sales, (1567) fondateur de l'ordre de la Visitation.

Formons des vœux pour que le nom de Mgr François de Laval, fondateur de l'Eglise du Canada et de son premier séminaire, soit inscrit bientôt sur cette liste de grands saints.

— 000 —

PENSÉES

Dieu n'a fait connaître que par degré le mystère de la Rédemption pour ménager la faiblesse de l'homme.

Mgr GAUME.

Ne faites jamais couler les larmes, car Dieu les compte !

Chronique

CONSEILS UTILES.

AUX JEUNES FILLES.

Ne croyez pas qu'en prenant un mari vous prenez un ange dont tout le soin devra consister à vous caresser du bout de ses ailes.

Ne vous imaginez pas que le mariage est la réalisation de tous vos rêves de jeunes filles.

Songez que c'est le commencement des anxiétés, des labeurs, des tribulations de la vie.

Attendez-vous aux déceptions, aux ennuis, aux douleurs physiques et morales.

Préparez-vous à remplacer dans le cœur de votre mari l'amour par l'amitié et la confiance, si vous ne voulez pas y laisser entrer l'indifférence.

Ne croyez pas qu'il est né simplement pour travailler et vous donner tout ce que vous désirez.

Ne boudez pas quand fatigué, inquiet et chagrin, il a besoin de gaieté et d'encouragement.

Pensez aux peines et au travail que la satisfaction de vos fantaisies lui imposent.

Ne vivez pas comme si votre mari devait toujours être jeune et en santé.

Ne cherchez pas à le priver de tout, si vous ne voulez pas qu'il finisse par ne se priver de rien.

N'oubliez pas qu'une once d'affection vaut mieux que dix livres de colère.

Ayez pour lui au moins la centième partie des égards et de l'amabilité que vous lui montriez avant votre mariage.

AUX JEUNES GENS.

Ne croyez pas qu'en prenant une femme vous prenez une esclave.

Ne croyez pas que votre femme n'est pas susceptible d'apprécier ce que vous faites pour elle. Le mariage n'a pas changé sa nature, il n'a que changé sa position vis-à-vis de vous.

Ne vous croyez pas dispensé d'avoir pour elle les attentions que les gens polis ont les uns pour les autres. Elle saura les apprécier tout comme une autre femme.

Ne soyez pas grondeur et grossier dans votre ménage, il est tout probable que vous en seriez encore à poser vous-même les boutons de vos chemises.

Ne donnez pas à penser que votre femme est une dépense onéreuse, en lui donnant de mauvaise grâce ce dont elle a besoin. Donnez-le lui gracieusement, comme avec plaisir. Elle sera contente et vous aussi.

Ne vous occupez pas des affaires de la maison, c'est elle que cela regarde. Vous n'avez pas plus le droit d'aller à la cuisine que votre femme n'a le droit d'aller à votre bureau et commander vos employés.

Ne lui reprochez pas les extravagances de sa toilette avant d'avoir cessé de gaspiller votre argent en tabac, en cigares, en whisky.

Ne laissez pas, par économie, votre femme à la maison y bercant les enfants tandis que vous allez au théâtre ou que vous dépensez une piastre pour jouer au billard.

Ne prenez pas votre souper à la course pour vous sauver ensuite, afin d'aller vous amuser loin de votre femme. Avant votre mariage, vous auriez voulu passer toutes vos soirées avec elle.

Ne restez pas dehors jusqu'à minuit à flâner ou à jouer, tandis que votre femme est à la maison songeant à votre négligence et à son désappointement.

Ne croyez pas que la femme que vous avez promis d'aimer, de chérir et de protéger, est devenue votre servante par son contrat de mariage.

Ne croyez pas que sa nourriture et son habillement soient une compensation suffisante pour ce que votre femme fait pour vous.

Ne vous attendez pas à ce que votre femme vous aime si vous vous en rendez indigne.

Ne vantez pas votre femme en public ; ne la maltraitez pas quand vous êtes seul avec elle.

Ne vous étonnez pas si votre femme perd sa gaieté, lorsqu'elle travaille du matin au soir pour le bien-être d'un égoïste qui ne sait pas l'apprécier.

L'inconduite abrutit l'esprit et déprave le cœur

Je ne parle pas des pièges affreux que la débauche tend à la jeunesse ; je tire le voile sur des excès qui naissent de l'inconduite et qui la perpétuent, qui peuvent causer la perte de la santé, une vieillesse précoce, des infirmités prématurées, qui peuvent même conduire d'égarément en égarement jusqu'à l'oubli des prescriptions de l'honneur et jusqu'à une rupture ouverte des lois. De tels détails seraient aussi inutiles que pénibles.

Je ne m'adresse point ici aux hommes chez qui la dissipation engendre la dépravation.

Qu'aurai-je à dire ? je m'adresse à ces ouvriers, malheureusement trop nombreux, à qui des habitudes d'intempérance et l'interruption fréquente du travail enlèvent toute possibilité d'améliorer leur sort.

Ce que je vais dire les étonnera peut-être, mais n'en est pas moins d'une incontestable vérité : c'est que l'inconduite trouve son plus terrible châtement.

En effet, elle endort la conscience et finit par étouffer jusqu'à ses plus secrets murmures. L'âme, alors cesse d'être capable de bons sentiments, de bonnes pensées. Les résolutions généreuses, si l'on est encore en état, je ne dis pas de les former, c'est impossible, mais de les accepter, ne durent qu'un jour ; que dis-je un jour ? quelques heures à peine. On travaille sans goût, uniquement par nécessité et comme par force. Le loisir est devenu un fardeau, l'occupation est un supplice. On se trouve condamné à une position à laquelle on n'aurait pu être réduit par la haine ingénieuse et persévérante du plus cruel ennemi. Mais est-il un ennemi aussi dangereux que celui-ci, qu'on a au-dedans de soi ?

Ce qui est encore pire, c'est que du moment où l'on s'abandonne à l'inconduite, on se condamne à avoir uniquement pour société des gens que le même penchant domine. Le proverbe n'est que trop vrai : " Qui se ressemble s'assemble. " On ne voit plus, tranchons le mot, que des vauriens, et on les voit souvent C'est dans ces réunions que l'on s'encourage mutuellement au vice.

Là, on se vante de ses excès ; là, on rit à qui mieux des tourments que l'on inflige à sa famille et des larmes que l'on fait couler.

Ainsi l'inconduite déprave le cœur elle tarit la source des doux et purs sentiments. On ne mérite plus d'être aimé, on n'aime plus. On ne vit plus d'une vie d'homme, mais d'une vie de brute. En un mot l'inconduite est l'ennemi mortel de l'ouvrier ; elle lui rend le succès, le bien-être, le bonheur impossible ; enfin, quand les forces diminuent, elle le livre à la misère, qui, devenue à jamais sa hideuse compagne, le traîne chaque jour dans les plus abjectes repaires, et le jette, malade, sur un grabat d'hôpital, vieux, dans les cabanons d'un hospice ; mort sous le scalpel d'un carabin.

Mes lecteurs frémissent : je n'ai pas tout dit : et voici qui est plus horrible encore. Lasse de voir ses efforts impuissants et ses larmes dédaignées, l'épouse, dans son désespoir, cherche à s'étourdir, elle imite le mari. Les enfants sucent avec le lait le poison de tous les mauvais exemples ; leur avenir se perd ; la moralité leur devient pour ainsi dire impossible : de génération en génération le mal s'aggrave ; et enfin, ces familles d'ouvriers, autrefois pures et honorées, ces familles riches dans leur obscurité, dégénèrent en tribus de parias, qui se transmettront de père en fils, de mère en fille, l'héritage de l'abjection et de la misère.

Voilà ce que l'inconduite produit.

XX.

Un Aveu

Une jeune fille allait mourir. La pauvre enfant paraissait n'avoir que quelques instants à vivre. Elle fit appeler son père, incrédule et athée, et lui prit la main :

— Mon cher père, je vais mourir dans quelques minutes ; dites-moi bien sérieusement, je vous prie, si je dois croire ce que vous avez assuré si souvent en ma présence, qu'il n'y avait ni Dieu, ni ciel, ni enfer, ou bien si je dois m'en tenir au catéchisme que m'a enseigné ma mère ?

Le père s'arrêta comme frappé

de la foudre, puis se penchant sur le lit de la malade :

— Mon enfant, ma chère enfant, lui dit-il avec des sanglots dans la voix, crois seulement ce que tu as appris de ta mère !

Il faut avouer que cet aveu était bien triste à faire !

PERSEVERANCE

Le succès n'est atteint, en ce monde, que par un travail incessant, quelque soit sa nature ; la fortune n'arrive pas sans labeur et ceux qui l'ont trouvée, sans faire aucun effort, sont faciles à compter. Les jeunes gens que l'on voit flânant et attendant un changement de température avant de se mettre à l'ouvrage, sont fatigués avant de commencer et s'arrêtent au premier obstacle qu'ils rencontrent. L'habileté et l'amour du travail sont les deux principaux éléments du succès. Il est inutile de faire marcher une machine électrique dans le vide ; mais l'air peut être saturé d'électricité et cependant vous n'obtiendrez une étincelle qu'en faisant fonctionner la machine. La statue, dans toute sa perfection, peut exister dans le cerveau de l'artiste qui la voit en imagination, toute faite dans le bloc qu'il a devant lui ; mais pour arriver à un but pratique il doit travailler ce bloc avec son intelligence et ses mains pendant un temps quelquefois très long. Le succès dépend aussi, dans une bonne mesure, de la promptitude avec laquelle on saisit et exploite les bonnes occasions qui peuvent se présenter. Une grande partie de ce qu'on appelle " la chance " n'est ni plus ni moins que l'application judicieuse de cette qualité. Ce sont les hommes qui tiennent leurs yeux ouverts et leurs mains hors de leurs poches qui arrivent le plus promptement à la fortune. Ceux qui sans énergie et sans perspicacité voient leurs voisins réussir là où ils ont échoué s'excusent et se consolent, en disant avec résignation, qu'ils n'ont pas eu de chance.

En dehors du travail intelligent, il faut, pour arriver au succès, se tenir prêt à faire face à tous les revers. Les hommes trempés de

manière à ne jamais admettre la défaite, ou qui l'oublie sans regrets inutiles, prêts immédiatement à lutter de nouveau, sont plus que tous les autres destinés à arriver. Combien d'orateurs célèbres ont échoué à leur premier discours ; combien de négociants après avoir perdu une première fortune en ont fait une seconde plus grande ; combien d'inventeurs ont trouvé le succès après avoir échoué dans de nombreux essais ; combien d'auteurs n'ont écrit à leur début que des œuvres insignifiantes. Tous ces travailleurs ont compris qu'il fallait lutter, que leurs échecs provenaient de leurs inexpériences et ils se sont bravement mis à acquérir ce qui leur manquait. Un des grands secrets de la réussite c'est d'être toujours prêt à recommencer l'effort tenté, c'est de vouloir l'atteindre et le vouloir avec tenacité.

S.

— 000 —

A une étoile tombante.

Où vas-tu donc lorsque, dans l'ombre,
Plus rapide que l'hirondelle,
Tu fends l'espace et la nuit sombre,
Où vas-tu donc, petite étoile ?

[monde]

Viens-tu nous voir, nous mauvais
Tout de poussière et si rebelle,
Et qu'un torrent d'horreurs inonde,
Viens-tu nous voir, curieuse étoile ?

Es-tu lasse de scintiller
Au sein des cieux lorsque, si belle,
L'on t'y voyait étinceler ?
Es-tu lasse, coupable étoile ?

Fuis-tu le ciel, ce doux séjour
Que désire l'âme immortelle,
Dans son cadre d'un pauvre jour ?
Fuis-tu le ciel, méchante étoile ?

Es-tu l'ange qui nous chéri,
De nos chevets la sentinelle,
Qui nous garde de l'ennemi ?
Es-tu cet ange, ô belle étoile ?

Retourne donc, si tu t'esquive ;
Repens-toi donc si criminelle ;
Ne laisse pas en fugitive ;
Mais sois notre ange et notre étoile !

— 000 —

Agriculture

GUERRE

A. I. A.

MARGUERITE BLANCHE.

Dans plusieurs endroits de la province de Québec, cette plante, très nuisible à l'agriculture, a tellement envahi les prairies que l'on serait porté à croire que l'on vise plutôt à la production de la marguerite qu'à obtenir du mil ou du trèfle.

Les propriétaires de champs infestés par la marguerite doivent se rappeler qu'elle se propage par ses graines et non par la racine, et que pour opérer leur destruction il convient d'en faire la fauchaison avant la maturité des graines ; par ce moyen on pourrait s'en débarrasser en opérant cette fauchaison pendant deux années de suite.

Il n'y a pas de doute que la marguerite se propage dans un endroit où elle était inconnue, par l'achat de graines fourragères où la marguerite se trouve en quantité. Dans le cas où l'on achète des graines fourragères pour l'établissement d'une nouvelle prairie, il est nécessaire de pouvoir distinguer s'il y a des graines de marguerites, afin de les enlever ; si on ne peut reconnaître cette graine, il importe de semer une petite quantité de graines destinées à la prairie afin de pouvoir se rendre compte s'il y a semblables graines.

On doit, de plus, remarquer qu'un champ rempli de marguerites est un sujet de grande contrariété et une cause de perte pour le cultivateur voisin, qui met tout en œuvre pour s'en débarrasser, et qui dans l'achat de ses graines fourragères prend toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de marguerites dans ces graines de semence. Il est malheureux qu'un cultivateur soucieux ait parfois à souffrir de la négligence de son voisin, qui est indifférent quant à ses récoltes, et qui laisse les mau-

vaises herbes pousser dans son champ sans nullement s'occuper de les détruire, quand il le pourrait faire par quelques heures seulement de travail.

Il y a une loi qui oblige d'enlever les mauvaises herbes ; mais généralement on est trop tolérant lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique. Il en est de même pour les plantes nuisibles que pour les chemins, qui dans nombre de paroisses sont dans un état pitoyable.

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 1er AOÛT, 1883.

Pas de Loterie

Vu l'apathie de la plupart des abonnés retardataires, nous sommes forcément obligé de renoncer au projet que nous avons conçu d'organiser un 2e tirage de la loterie du mois de mai dernier. Il n'y aura donc que la loterie annuelle du mois de février prochain qui aura lieu.

En attendant, nous sollicitons nos abonnés retardataires à nous expédier leurs redevances, car nous avons un pressant besoin d'argent pour payer les frais de notre publication.

Nous nous efforçons de rendre l'*Album des Familles* intéressante pour tous les lecteurs, et il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté, et la main sur la conscience, il serait facile à chacun de former la petite somme que nous réclamons d'eux, lesquelles sommes, insignifiantes pour chacun, formeront pour nous un montant fort élevé et capable de nous soutenir favorablement dans notre œuvre de sacrifices et de dévouement.

Qu'on y pense donc, une bonne fois.

— 000 —

Information

« Prendre un journal et refuser d'en payer l'abonnement, est assimilé au vol par la nouvelle loi

postale des Etats-Unis, et la personne coupable de cet acte est sujette à une poursuite criminelle, tout comme si un voleur ordinaire eût volé au propriétaire du journal le montant de l'abonnement."

Nous prions nos abonnés retardataires des Etats-Unis à ne pas attendre que nous soyons forcé de recourir à un moyen aussi désagréable pour eux comme pour nous.

GRATIFICATIONS

Nous sommes en mesure de fournir gratuitement aux nouveaux abonnés qui nous parviendront d'ici à trois mois, tous les Portraits ci-dessous, au nombre de douze, savoir :

- Le Marquis de LORNE, gouverneur-général.
- La Princesse LOUISE.
- L'hon. M. BLANCHET, Orateur des Communes
- Sir Hector LANGEVIN, Ministre des Travaux Publics.
- L'hon. M. ROBITAILLE, lieutenant-gouverneur de Québec
- L'hon. M. CHAPLEAU, Premier Ministre de Québec.
- L'hon. M. MOUTSEAU, Ministre de l'Intérieur.
- L'hon. M. CARON, Ministre de la Milice.
- L'hon. M. JOLY, chef du parti libéral, à Québec.
- L'hon. M. LAURIER, ancien ministre fédéral.
- L'hon. P. J. O. CHALVEAU.
- L'hon. M. OUMET, surintendant de l'éducation pour la province de Québec.

Ceux de nos abonnés actuels qui auraient un ou plusieurs portraits manquant à leur collection, peuvent les obtenir en nous en informant.

Nous expédions l'*Album des Familles*, à titre d'essai, à tous ceux qui en font la demande, sachant qu'une fois qu'il est reçu dans la famille, on s'y abonne généralement.

L'abonnement est pour un an et ne se fractionne pas. Il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande ou la réception des livraisons déjà parues.

Pour plus amples informations, voir les conditions à la dernière page de l'*Album*.

STANISLAS DRAPEAU.

Educateur-Propriétaire de l'*Album des Familles*.

SIR N. F. BELEAU

On a dit que la politique, comme Saturne, dévorait ses enfants.

Jamais image ne fut plus saisissante de vérité.

Regardons, en effet, autour de nous.

Il n'est pas un homme public contre lequel la calomnie, doublée de la haine, ne se soient déchaînées.

Elles le prennent, non pas au berceau, mais à son premier acte d'éclat et ne le lâchent que lorsque le cercueil s'ouvre pour recevoir sa dépouille.

Dans notre pays, depuis nombre d'années, la plupart de ceux qui se dévouent à la chose publique n'ont pas d'autre destinée : être calomniés, haïs, lorsqu'ils ne sont pas enviés.

Un homme seul a pu échapper à cette mauvaise fortune, et cet homme c'est notre très-distingué compatriote : Sir Narcisse Fortunat Belleau.

Le fait est d'autant plus remarquable que Sir N. F. Belleau a été mêlé d'une manière très intime au mouvement politique des cinquante dernières années.

Il en a été même l'un des acteurs principaux.

Cela ne veut pas dire qu'une fois parvenu au timon des affaires, Sir Narcisse Belleau ne rencontra point d'hostilité ni de redoutables adversaires, mais cette hostilité était dépouillée d'acrimonie, et ses adversaires, tout en luttant avec vigueur contre lui ne cessèrent jamais de le respecter.

Alors, comme aujourd'hui, on admirait chez notre homme d'état cette modestie dont il ne s'est jamais départi, même dans les hautes charges dont il fut investi, et ce caractère affable et sympathique qui le faisait estimer de tous ceux qui l'approchaient.

Les biographes de Sir Narcisse Belleau entretiennent la même opinion que nous à cet égard.

L'un d'eux—et c'est le plus récent—M. Stanislas Drapeau, rend même un hommage public aux

brillantes qualités de cet éminent compatriote.

Au cours d'une étude fort bien faite il nous laisse entrevoir "que pour avoir cessé de se mêler de politique active, Sir Narcisse a continué d'être entouré de la considération générale, de l'estime et du respect des habitants des diverses nationalités dont se compose la province de Québec."

M. Drapeau étudie ensuite la carrière civique et politique du premier de nos lieutenants-gouverneurs.

Il le fait en historien vrai et impartial.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici ces pages en entier. L'espace exigé de notre journal (1) ne laisse place qu'à une analyse succincte des principales phases de la carrière de Sir Narcisse Belleau.

Maire de Québec en 1850, M. Belleau dota notre ville de ce magnifique aqueduc dont nous apprécions les bienfaits chaque jour.

Presqu'en même temps, la compagnie du chemin de fer du Nord le choisissait comme son président, et ce fut sous sa surveillance que se firent les premiers travaux de localisation de ce chemin.

En 1852, nous voyons M. Belleau siéger au Conseil législatif, et cinq ans après le gouvernement Macdonald-Cartier l'appela à la présidence de cette chambre avec un portefeuille dans le cabinet.

Après la chute du ministère Brown Dorion—ministère qui vécut l'espace d'un jour—Sir George Cartier et Sir John Macdonald lui offrirent, en remontant au pouvoir, le portefeuille de ministre de l'agriculture et de la colonisation.

M. Belleau accepta.

Quelques années après—en 1865,—la mort du regretté Sir E. P. Taché ayant privé le ministère de son chef, Sir Narcisse Belleau fut désigné pour le remplacer.

Ce choix était judicieux.

Avec le tact qui le distinguait Sir Narcisse réussit à faire dispa-

(1) Le *Nouvelliste*, de Québec.

raître les rivalités existantes et rétablit l'harmonie si nécessaire entre les membres d'un même cabinet.

Dans l'intervalle, Sir Narcisse Belleau avait été l'objet d'un insigne honneur.

Le prince de Galles, de passage à Québec,—au mois d'août 1860—le créait chevalier commandeur de l'Ordre de Saint Michel et de Saint-Grégoire.

1867 arrive ensuite avec la Confédération. On donne à chaque province un lieutenant-gouverneur et c'est Sir Narcisse Belleau qui est appelé à remplir le premier cette importante fonction dans notre province.

M. Drapeau a raison d'ajouter ici que c'était un spectacle bien nouveau et bien agréable de voir, plus d'un siècle après la cession du pays, l'un de nos compatriotes occuper la plus haute charge de la Couronne dans un législature spéciale chargée de protéger l'autonomie de notre province.

Nous arrêtons ici cette esquisse toute incomplète qu'elle soit.

Elle suffit, du reste, à indiquer le rôle considérable que Sir Narcisse Belleau a joué dans le pays. Nous avons laissé de côté les détails intimes et même certains traits saillants. Chacun pourra les retrouver facilement en consultant l'excellente biographie due à la plume de l'un de nos écrivains distingués : M. Stanislas Drapeau.

EUGÈNE ROUILLARD.

—000—

L'histoire des Paroisses.

Le Révd M. I. Desnoyers, prêtre de St-Césaire, dit le *Franco-Canadien*, est depuis trois semaines à Berville où il s'occupe d'écrire l'histoire de cette ville et de la paroisse de St-Athanase.

A la suggestion de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, il a entrepris d'écrire l'histoire de toutes les paroisses de son diocèse. Doué d'une grande énergie, d'une mémoire à toute épreuve, d'un amour excessif du travail, et ne reculant pas de-

vant les difficultés d'une tâche aride, M. l'abbé Desnoyers poursuit son entreprise avec succès, et il a déjà terminé l'histoire de plusieurs paroisses. Travaillant par un pur esprit de sacrifice et de dévouement digne des temps anciens, et qui contraste si singulièrement avec la vénalité du siècle, il fait don à chacune des paroisses, de l'histoire qui la concerne, aussitôt qu'il l'a écrite. L'historiographe se transporte sur les lieux dont il écrit l'histoire, il consulte les archives et les documents relatifs à l'érection canonique et civile des paroisses, à l'incorporation des municipalités, à la fondation des différents édifices publics et maisons d'éducation à l'établissement des seigneuries et à la concession des terres ; il recueille les souvenirs des vieillards sur l'ancien état des localités qu'il décrit et il mentionne les principaux événements qui s'y sont écoulés et les principaux personnages qui y ont joué un rôle. Aussi modeste qu'érudit, M. l'abbé Desnoyers ne néglige aucun détail de quelque intérêt ; minutieux jusqu'au scrupule, il cherchera deux jours s'il le faut pour s'assurer de l'exactitude d'une date : c'est le fait de l'écrivain consciencieux. S'il est aussi impartial dans l'appréciation des hommes et des choses, qu'il est précis sur les faits,—ce dont nous ne doutons pas—affirmons que ses écrits auront une valeur historique considérable, et qu'ils seront la source autorisée où s'inspireront en toute confiance nos arrière-petits neveux pour écrire fidèlement les annales des grandes villes de l'avenir, des humbles villages d'aujourd'hui.

M. l'abbé Desnoyers ne s'en tiendra pas aux paroisses de son diocèse. Si la santé ne lui fait pas défaut, l'intrépide chercheur se propose de pousser ses investigations dans toute la province. C'est une œuvre religieuse et patriotique qui mérite d'attirer l'attention et l'encouragement de tous ceux qui ont à cœur de sortir de l'oubli les archives de paroisses. Nous formons le désir de voir les différentes paroisses prendre leurs mesures pour assurer la publication de ces pages historiques.

—0—

LOUISE LATEAU

Un correspondant de la *Semaine de Saint-Claude (Jura)* lui écrit de Bruxelles :

« Partis de Bruxelles, jeudi dernier, nous sommes arrivés dans la soirée à Bois-d'Haine. M. le curé m'a accordé la faveur insigne de porter moi-même la sainte communion, le lendemain matin, vendredi, à la stigmatisée Louise Lateau. Il m'a averti que très souvent la sainte hostie s'échappe des mains du prêtre pour aller se reposer dans la bouche de sa servante. (On trouve dans les vies des saints des exemples de ce prodige).

« Le lendemain, à six heures et demie, je suis sortie de l'église avec la sainte hostie, accompagné d'une foule d'étrangers. Louise est au lit, un petit lit de bois, peu élevé. Depuis sept ans elle ne se lève plus, et depuis douze ans elle ne se nourrit que de la sainte communion, qu'on lui apporte chaque matin.

« Quand je suis entré avec le Saint-Sacrement, la sainte était haletante sur son lit. Après les prières d'usage, j'ai pris la sainte hostie entre mes doigts ; tout à coup elle est allée d'elle-même s'introduire dans la bouche de l'extatique. Les assistants pleuraient, et moi-même je me suis mis à trembler. M. le curé m'a calmé en disant que ce phénomène est ordinaire pour lui.

« Après la communion, M. le curé a découvert les mains de la stigmatisée : il en coulait un sang abondant. Ce flux de sang a lieu toute la journée du vendredi. J'y ai fait tremper un linge.

« Dans l'après-midi du même jour, j'ai été témoin de l'extase, qui commença à deux heures et dura une heure.

« Aussitôt que Louise entre en extase, son corps se penche en avant, ses regards se fixent vers le ciel, ses mains sanglantes s'élèvent comme pour saisir un être invisible, son visage se transfigure. La joie, la prière, la compassion, l'épouvante viennent tour à tour se refléter sur ses traits.

« Tant que dure l'extase, la vie physique semble suspendue. Louise sourit cependant aux noms de Jésus, de Marie et des Saints. Elle est radieuse au *Gloria Patri*, au *Magnificat* ; elle s'attriste au *Stabat*. Seuls, l'évêque du diocèse et son confesseur peuvent, en l'appelant par son nom, la faire sortir de l'extase. »

—000—

SOMMAIRE :

Littérature

Les Francés, (Suite)..... 227

Poésies

Inquiétudes et Chagrins..... 230

La Memoriam, par P. G. HUOT..... 230

Réverie, par Dlle T. L. * *..... 231

Le Martyre de Sainte-Philomène, par A. A. PRADIER..... 231

Aspiration, par Dlle T. L. * *..... 231

A une Etoile tombante..... 253

Bulletin Religieux

Instructions sur la Religion..... 232

Foi et Patriotisme

Société de Saint-Vincent-de-Paul..... 236

Aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada..... 237

Education

Distribution des Prix et Diplômes aux Elèves-Institutrices de l'Ecole Normale Laval..... 238

Biographie

St Chas Tupper (Suite), par Ch. THOUVENOT, févier..... 239

Bibliographie

F. A. Garneau, sa vie et ses œuvres, par l'honorable M. CHAPPEAU..... 243

Le Chansonnier des Familles..... 244

La Gaudriole..... 244

Mois du Sacré-Cœur..... 244

Plan d'Architecture..... 244

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, par M. l'abbé J. C. CAISSE..... 244

L'Album Musical..... 245

L'Annuaire de Marie..... 245

Sir N. F. Belleau, de Québec..... 254

Archéologie

Les Ruines de la Maison de Christophe Colomb..... 245

Histoire

Les anciens Edifices du Parlement de Québec..... 246

Campagne d'Arnold contre Québec..... 247

Reproductions

Le Château de Chambord..... 248

Le Comte de Chambord..... 249

Mgr de Laval..... 250

Chronique

Conseils aux jeunes filles..... 251

Conseils aux jeunes gens..... 251

L'inconduite abrutit l'esprit et déprave le cœur..... 252

Un Aveu..... 252

Persévérance..... 252

Agriculture

Guerre à la marguerite blanche..... 253

Maximes et Pensées.

Utilité du travail..... 243

Diverses Pensées..... 245-251

Remords et Conscience..... 246

Informations spéciales

Pas de Loterie..... 253

Information..... 253

Gratifications..... 254

L'histoire des Paroisse du diocèse de Saint-Hyacinthe..... 255

Louise Lateau..... 255

AGENTS

DE

L'Album des Familles

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

- Québec..... Etienne Légaré, 378, rue Saint-Joseph, St Roch.
- Montréal..... Ignace St-Amour, 7, rue Allard.
- Trois-Rivières..... P. L. Hubert, notaire.

CAMPAGNES.

Paroisses. Comtés. Agents.

- Anse St Jean.....Chicoutimi...Didier Houde,
- Arthabaskaville..Arthabaska...Aimé Dion,
- Beauharnais.....Beauharnais...J. A. Lapointe,
- Berthier.....Berthier.....Amateur Demers,
- Fraserville.....Témiscouata...V. Chamberland,
- Joliette.....Joliette.....Albert Gervais,
- Kamouraska.....Kamouraska...P. C. Dupuy,
- L'Assomption.....Assomption...J. S. Rivet,
- Lotbinière.....Lotbinière...Maxime Lemay,
- Louiseville.....Maskinongé...T. T. Rivard,
- N.-D. de Lévis.....Lévis.....A. G. Routhier,
- Rimouski.....Rimouski.....A. G. Dion,
- Sault au Recollet Hochelaga...Cyp. Corbeil,
- S. A. LapocatièreKamouraska...Geo. Lévêque.
- St Bruno.....Chambly.....J. M. Côté.
- S. Colomb,SilleryQuébec.....Félix Langlois,
- St Cyrille de Windsor, Drummond.L. J. B. Brassard
- St Donat.....Rimouski.....Cloris Morneau,
- St François.....Montmagny...Damo Ls Martineau.
- St Hyacinthe.....St Hyacinthe.M. Lussior,
- St Nicolas.....Lévis.....L. Fréchette, jr,
- St Romuald.....Lévis.....Joseph Fortin,
- Ste Rose.....Laval.....P. O. Grenier,
- Ste Thérèse.....Terrebonne...P. Jérôme,
- St Vinet de Paul,Laval.....C. E. Germain,
- Terrebonne.....Terrebonne...Octave Forget,
- Ville de St Jean.St Jean.....Jean Bourguignon.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

- Shediac Bridge.....Westmoreland.J. L. Poirier.

ONTARIO.

- St Eugène.....Prescott.....Victor Lalonde.
- St Joachim.....River Ruscom,Eugène Beuglet.

MANITOBA.

- St Boniface..... }Adj. Gauvreau,
- Winnipeg..... }

ÉTATS-UNIS.

Localités. Etats. Agents.

- Biddeford.....Maine.....
- Central Falls.....Rhode Island.Z. Choquette,
- Chicago.....Illinois.....Ph. Baillargeon,
- 167, Blue Island Av.
- Détroit.....Michigan.....Ed Pacirot,
- Fall River.....Massachusett.H. R. Benoît,
- Indian Orchard,Massachusett Jos. Bengle,
- Lake Linden.....Michiga.....D. L. Augé,
- Lawrence.....Massachusett.Dr Jos. Dornmarais,
- 126, Lowell Str,
- Lewiston.....Maine.....Isaac N. Leclerc,
- Lowell.....Massachusett.David N. Parthenais,
- North Adams.....Massachusett.A. N. Gélineau,
- Northampton.....Massachusett.Dr L. B. Niquette,
- Putnam.....Connecticut...Hector Duvert,
- St Albans.....Vermont.....Dr G. Thibault,
- Troy.....New-York.....
- Worcester.....Massachusett.
- Woonsocket.....Rhode Island.C. Tétrault.

PARIS (FRANCE.)

- M. A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac.

LONDRES (ANGLETERRE.)

- MM. Henry F. Gellig et Cie, 449, Strand.

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Le prix de l'abonnement est comme suit Pour le Canada et les Etats-Unis..... \$2 00 Pour la France et l'Angleterre... \$2 50 (12 frs payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des Etats-Unis, nous avons résolu de publier sur la couverture de l'Album des Familles les annonces des marchands et industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonne.			
	1 de colonne	1/2 colonne	2/3 de colonne	1 colonne
Première insertion	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$4.00
Insertions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$3.00	\$5.00	\$ 8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00
	1 de page	1/2 page	2/3 de page	1 page
Première insertion	\$3.00	\$6.00	\$9.00	\$12.00
Insertions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	8.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	26.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs; durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc, doit être adressé à

STANISLAS DRAPEAU,
Editeur-Propriétaire,
de l'Album des Familles, Ottawa,
(P. O. Boite 1065.)



Contrats de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à

OTTAWA

—JUSQU'À—

Midi, 24 Aout prochain

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1er Octobre prochain.

AVIGNON et METAPÉDIAC, deux fois par semaine ;

CLAPHAM et INVERNESS, trois fois par semaine ;

FRAMPTON et STE-HÉNÉDINE, six fois par semaine ;

LAND VILLA et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine ;

MONTMAGNY et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;

LA PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS et ST-CASSIEN DES CAPS, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, aux Bureaux intermédiaires, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD.

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 1er juin 1883.

Québec, 28 juin 1883.—31.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour charbon, Edifices publics," seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le SIX du mois prochain, pour l'approvisionnement du charbon, edifices publics fédéraux.

On pourra obtenir à ce Bureau des formules de soumissions et devis, et avoir tous les renseignements nécessaires, à commencer du 14 courant

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F.-H. ENNIS,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 11 Juillet 1883.

Tout le Monde Entend!

Baume d'Huile de Requin de Foo Choo!

Ce baume rétablit positivement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits REQUINS BLANCS pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARCHARON RONDELETTI. Tous les pêcheurs chinois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été découvertes par un prêtre Bouddhiste vers l'année 1410. Ses guérisons ont été si nombreuses et plusieurs ont paru si miraculeuses que le remède a été proclamé officiellement dans tout l'empire. Son usage est devenu si universel que pendant plus de 300 ans, aucun sourd n'a existé parmi le peuple chinois. Envoyé, frais de poste payés d'avance, à une adresse quelconque moyennant \$1.00 la bouteille.

Ecoutez ce que disent les Sourds!

Ce remède a fait un miracle dans mon cas. Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux.

J'ai été grandement soulagé.

Ma surdité s'est améliorée notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

"Son efficacité est incontestable et son caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation. Ecrivez de suite à HAYLOCK et JENNEY, 7, rue Day, New-York, en incluant \$1.00 et vous recevrez en retour un remède qui vous permettra d'entendre comme tout autre. Vous ne regretterez jamais de l'avoir fait."

Editeur de la *Mercantile Review*.

Pour éviter la perte dans les malles veuillez envoyer l'argent par lettre enregistrée.

Importé seulement par

HAYLOCK et JENNEY,

(Ci-devant HAYLOCK ET CIE.

Seuls agents pour l'Amérique.

7, Day Street, New-York.

1er février 1883.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM DES FAMILLES

\$2 par année.

La Machine à Coudre

LA PLUS POPULAIRE

ET

DEFIANT TOUTE COMPÉTITION

EST LA

NEW-HOME

Elle est la plus légère,

la plus simple,

la plus perfectionnée,

la plus durable,

et la meilleure.

**200,000 sont vendues
chaque année**

S'adresser à

NEW HOME SEWING MACHINE CO.

30, UNION SQUARE,

NEW YORK.

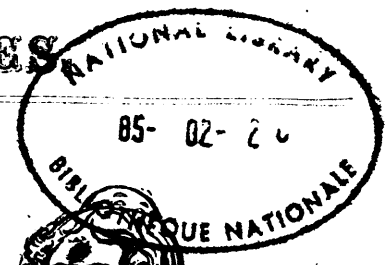
BIENFAITEUR DE L'HUMANITE.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, il croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec des détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils et instructions nécessaires, en s'adressant au

Dr J. C. RAYMOND,

164, rue Washington, N.-Y.



LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

"Le SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Éditeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,
37, Park Row, New-York.

EPILEPSIE

RADICALEMENT GUÉRIE

En faisant usage pendant un mois des célèbres et infailibles **POUDRES** du Dr **GOULARD** contre l'*Epilepsie*.

Pour convaincre les patients que ces poudres produiront tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédierons par la malle, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces **POUDRES**, nous garantissons une cure certaine dans tous les cas, **OU NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.**

Prix : pour une grande boîte, \$3 00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la malle dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y

Aux Annonceurs des Etats-Unis.

L'ALBUM, dont la circulation est fort qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'agence de MM. Geo. ROWELL & Cie, No 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des annonces pour cette Revue **NEW-YORK.**

LA CONSOMPTION

POSITIVEMENT GUERIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer les célèbres **POUDRES** du Dr **KISSNER**, contre la Consomption.

Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne differez pas d'essayer ces **POUDRES**, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, au reçu de l'argent, adressez :

ASH & ROBBINS,
360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

MUSIQUE POUR TOUT LE MONDE

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL,

(DROIT D'AUTEUR ASSURÉ.)

Pour les débuts des enfants et autres dans la culture de la musique. Elle vainc la difficulté d'apprendre les éléments de la musique par un amusement agréable. CETTE NOUVELLE METHODE vous enseigne tout ce qu'il faut savoir sur la portée musicale, les degrés de la portée, les clefs, les notes et les repos, la gamme et les intervalles de la gamme, la location des lettres sur la portée et leur relation avec les clefs de l'instrument. Ceci est très important pour les enfants. Les bémols, les dièses et leur usage. Toutes les différentes clefs, la manière de former les cordes ou les mots de la musique. Elle enseigne les syllabes *Do, Re, Mi*, etc, en chantant. Elle contient un catéchisme complet sur la musique. C'est un *MULTUM IN PARVO*. Tout cela s'apprend quand l'élève s'amuse en jouant des airs familiers. Des personnes n'ayant aucun talent pour la musique peuvent jouer des airs, attendu que le guide est si sûr qu'elles ne peuvent toucher la mauvaise clef. Des directions complètes et quatre morceaux de musique accompagnent la méthode.

Nous avons besoin de 5,000 Agents pour la vente de notre Méthode dans les familles. Un agent actif, homme ou femme, peut gagner \$10 par jour.

Envoyer par la malle \$1.00 à l'adresse de

CHICAGO PIANO CO.,

78 et 80, rue Van Buren,
Chicago, Ill.



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les maux d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. M^{de} Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN

TORONTO

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune femme ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.